

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00085
Numéro SIREN : 481 511 632
Nom ou dénomination : IMA Assurances

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 3113



IMA ASSURANCES

RAPPORT ANNUEL 2017

Certifié conforme,
Niort, le 3 juillet 2018

Claude SARCIA
Président Directeur Général



IMA ASSURANCES
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 7 000 000 euros
Siège social : 118 avenue de Paris
79000 NIORT
481511632 RCS NIORT

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur Claude SARCIA, Président Directeur Général⁽¹⁾ de la Société IMA Assurances, a, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

⁽¹⁾ Nomination de Claude SARCIA en qualité de Président Directeur Général en remplacement de Jean-Dominique ANTONI au 1^{er} janvier 2017.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Les primes acquises brutes d'un montant de 61 922 K€ sont en augmentation de 15 % par rapport à 2016. La variation des primes acquises est due pour une partie significative à l'arrivée de nouveaux clients, ainsi qu'à une augmentation des portefeuilles.

En 2017, les coûts de sinistres globaux d'IMA Assurances sont en hausse de 27%, en relation avec l'évolution de l'activité : 124 652 dossiers, soit 17 197 dossiers de plus qu'en 2016 (+16,0%), avec une hausse du coût de l'heure d'aide-ménagère (+3,0%).

Le coût de la sous-traitance a augmenté de 3 733K€ soit + 25 % par rapport à 2016.

Le résultat net s'établit à 3 248 K€.

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

Activités en matière de recherche et de développement

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'effectue aucune activité de recherche et de développement.

Évolutions prévisibles de la situation de la société et perspectives d'avenir

L'activité 2018 est prévue avec une hausse de +6%.

Elle devrait être portée par le développement du portefeuille existant, de nouveaux produits et de nouveaux clients, avec des frais de fonctionnement sur la même tendance

La poursuite de la politique d'augmentation tarifaire modérée devrait permettre de conserver des conditions de rentabilité contrôlées.

Le total prévisionnel des primes 2018 devrait s'établir à 66 509 K€.

Filiales et participations

Conformément aux dispositions des articles L 233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la société ne détient ni filiale ni participation significative.

Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre société ne contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce aucune société.

Participation des salariés au capital

Les dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, concernant la participation des salariés au capital de la société, ne sont pas applicables à IMA Assurances en l'absence de salarié.

Présentation des comptes annuels

Au 31 décembre 2017, le portefeuille de contrats d'assurance-assistance d'IMA Assurances compte 841 contrats actifs contre 861 contrats actifs au 31 décembre 2016.

Le compte de résultat :

Les primes acquises brutes d'un montant de 61 922 K€ sont en augmentation de 15 % par rapport à 2016 qui se décompose de la manière suivante :

Segments	2017	2016	Evolution
Constructeurs	6 424	4 549	+41%
Déplacement	6 977	6 840	+2%
Domicile	48 240	42 436	+14%
Habitation	280	197	+42%
Total	61 922	54 023	+15%

Le nombre de dossiers d'assistance ouverts en 2017 s'élève à 124 652, en hausse de 16 % par rapport à l'année précédente, comme suit :

Segments	2017	2016	Evolution
Constructeurs	17 309	17 318	-0%
Déplacement	3 577	3 494	+2%
Domicile	103 593	86 518	+20%
Habitation	173	125	+38%
Total	124 652	107 455	+16%

Le taux du chargement 2017 des frais de gestion des provisions sur sinistres à payer est de 20,32 % contre 17,11 % en 2016.

Les traités de réassurance souscrits auprès de MUTRE SA (ex UNRMF) et WAFA IMA Assistance pour couvrir respectivement le risque de contrats d'assistance à Domicile (pourcentage de quote-part de 50 % dans le cadre d'un périmètre défini) et le risque sur des contrats assistance rapatriement de corps (pourcentage de quote-part de 100 %), ont été reconduits en 2017.

Ces opérations de réassurance dégagent un solde positif de 362 K€.

D'autre part, les effets 2016 du contrat en excédents de pertes annuelles avec IMA Iberica (date de fin 31 décembre 2015) ont été corrigés en 2017 au titre de l'année de survenance 2016 pour ajuster la position intra-groupe 2016.

Par ailleurs, IMA Assurances réassure le client Monceau.

L'effet de ces opérations sur le résultat technique 2017 est un produit de 152 K€.

Les frais généraux représentent 40,6 % des primes acquises brutes. Ce taux était de 39,1 % en 2016

Le résultat financier ressort à +65 K€. Il représente 0,11% des primes acquises brutes.

La charge exceptionnelle nette de -20 K€ est essentiellement composée de la dotation aux amortissements dérogatoires.

Le résultat net s'établit à 3 248 K€.

Délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 mars 2017, voici les informations relatives aux délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients :

K€	FACTURES <u>RECUES</u> NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU						FACTURES <u>EMISES</u> NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU							
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		
(A) Tranches de retard de paiement														
Nombre de factures concernées	0						3 631	0						361
Montant total des factures concernées (TTC)	0	414	89	68	138	709	0	707	171	92	463	1 434		
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0%	0%	0%	0%	0%	1%								
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							0%	1%	0%	0%	1%	2%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombres des factures exclues	Néant						1 411							
Montant total des factures exclues (TTC)	Néant						3 949							
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)														
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : entre 1 semaine et 30 jours date de facture Délais légaux : 30 jours						Délais contractuels : A réception Délais légaux (Code des Assurances): A réception							

Les factures exclues correspondent aux clients douteux.

Les décomptes de réassurance ne figurent pas dans ces informations.

En revanche, les avis d'échéance sont bien inclus dans la partie factures émises.

Par ailleurs, les montants des factures ne sont pas diminués des paiements non imputés, ni des avances permanentes.

Enfin, les factures d'IMA GIE ne figurent pas dans ce tableau: elles sont considérées comme 'non échues' puisque, conformément au règlement qui régit le fonctionnement d'IMA GIE, elles ne seront imputées aux acomptes trimestriels 2017 qu'au moment de sa mise à zéro en mars 2018.

Solvabilité 2 :

Conformément aux exigences réglementaires, IMA Assurances a remis les documents pour l'ACPR dans les délais.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 3 248 466,31 euros de la manière suivante :

Origine :

Autres réserves	34 710,98 €
Report à nouveau antérieur	20 043 009,65 €
Résultat bénéficiaire de l'exercice	<u>3 248 466,31 €</u>
Soit un bénéfice distribuable de	23 326 186,94 €

Affectation :

Autres réserves	34 710,98 €
A titre de dividendes	1 500 000,00 €
Solde en report à nouveau, soit un montant de	<u>21 791 475,96 €</u>
Soit un total affecté de	23 326 186,94 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des 3 précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2014	1 200 000 €	-
2015	1 500 000 €	-
2016	1 900 000 €	-

Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous indiquons que la société n'a supporté aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-4 dudit code.

Observations du Comité d'Entreprise

Les dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail ne sont pas applicables à la société en l'absence de Comité d'Entreprise.

Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des commissaires aux comptes.

Situation des mandats des commissaires aux comptes

Les mandats des commissaires aux comptes Mazars (titulaire) et PricewaterhouseCoopers Audit (suppléant) expirent en 2018. Le renouvellement interviendra lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2017.

Les mandats des commissaires aux comptes Groupe Y Audit (titulaire) et Amaud MOYON (suppléant) expirent en 2019. Le renouvellement interviendra lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2018.

Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prise du contrôle de telles sociétés

Néant

Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence et dont cette dernière a prescrit, à titre de mesure complémentaire, l'insertion dans le rapport annuel

Néant

Montant des prêts à moins de deux ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant

Néant

Le Président

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Le Conseil d'Administration de la Société IMA ASSURANCES, a, conformément aux dispositions des articles L. 225-100 et L 225-37 du Code de Commerce, a établi le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise de l'exercice écoulé.

Organe choisi pour exercer la direction générale de la société

La direction générale de la société est exercée par Monsieur Claude Sarcia, Président Directeur Général d'IMA ASSURANCES.

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration de la SA dans le domaine des augmentations de capital

Néant.

Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, alinéa 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées au cours de l'exercice 2017 dans d'autres sociétés par chacun des mandataires de la société. Ces derniers ne reçoivent aucune rémunération.

Situation des mandats des administrateurs

Les mandats des membres du Conseil d'Administration ont une durée de 6 ans. Le renouvellement est intervenu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2015.

Autorisation du Conseil d'Administration de cautions, avals et autres garanties

Aucune nouvelle convention n'est intervenue directement ou par personne interposée entre la société et les personnes visées à l'article (C. com Art. L225-102-1).

Aucune autorisation de cautions, avals et autres garanties n'a été accordée au cours de l'exercice.

Le Président

Liste des Mandats et/ou Fonctions exercés par les Mandataires Sociaux D'IMA ASSURANCES en 2017

Cette liste doit prendre en compte les fonctions et mandats exercés dans toute société civile ou commerciale, française ou étrangère.

Prénom & Nom	Société	Forme juridique	Mandat 2017	Dates*
Pierre DUFOUR	Inter Mutuelles Assistance	SA à Dir. et CS	Membre du Directoire	
	IMA Assurances	SA	Administrateur	01/01/2017
	ASSURIMA	SA	Administrateur	01/01/2017
	IMA UK	SARL	Directeur	01/01/2017
Jean-Philippe MERIT	Inter Mutuelles Assistance	SA à Dir. et CS	Membre du Directoire	
	ASSURIMA	SA	Directeur Général Délégué – Dirigeants Effectifs	01/01/2017
	IMA Assurances	SA	Directeur Général Délégué – Dirigeants Effectifs	01/01/2017
	Inter Mutuelles Assistance Technologies	SASU	Représentant du Président IMA SA	
	SCI BELLUNE	SCI	Gérant	Fin le 30/09/2017
	2 M Immobilier	SCI	Co-gérant	
	IMA Iberica	SA	Représentant du Président, IMA SA	11/01/2017
	IMA Italia	SA	Administrateur	
Claude SARCIA	Inter Mutuelles Assistance	SA à Dir. et CS	Président du Directoire	01/01/2017
	ASSURIMA	SA	Président Directeur Général Dirigeant Effectif	01/1/2017
	IMA Assurances	SA	Président Directeur Général Dirigeant Effectif	01/1/2017
	IMA Benelux	SA	Administrateur, représentant IMA SA	
	IMA Iberica	SA	Administrateur, représentant IMA Services	
	IMA Italia	SA	Administrateur Délégué Président du Conseil d'Administration	01/01/2017
	DOMISSIMA	SARL	Gérant	
	WAFA IMA Assistance	SA	Représentant IMA SA au Conseil d'Administration	

Le Conseil d'Administration

* Date de début ou de fin de mandat si changement en cours d'année.

- 1- Bilan et hors bilan
- 2- Compte de résultat
- 3- Annexe aux comptes
- 4- Détermination du résultat fiscal
- 5- Résultats de la société
au cours des 5 derniers exercices
- 6 Répartition du capital
au 31 décembre 2017



Comptes 2017

IMA ASSURANCES

1. Bilan

Comptes 2017
IMA ASSURANCES



A. ACTIF

IMA ASSURANCES		
€	31-déc-17	31-déc-16
1 CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE OU COMPTE DE LIAISON AVEC LE SIEGE	0	0
2 ACTIFS INCORPORELS	51 985	1
3 PLACEMENTS :	36 941 132	36 389 213
3A Terrains et constructions	2 232 705	2 253 873
3B Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	9	9
3C Autres placements	34 708 418	34 135 331
3D Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
4 PLACEMENTS REPRESENTANT LES PROVISIONS TECHNIQUES AFFERENTES AUX CONTRATS EN UNITES DE COMPTE		
5 PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :	2 387 432	2 167 409
5A Provisions pour primes non acquises	1 769 635	1 347 440
5B Provisions d'assurance vie		
5C Provisions pour sinistres (VIE)		
5D Provisions pour sinistres (NON-VIE)	617 798	819 969
5E Provisions pour participation et ristournes (VIE)		
5F Provisions pour participation et ristournes (NON-VIE)	0	0
5G Provisions d'égalesiation	0	0
5H Autres provisions techniques (VIE)	0	0
5I Autres provisions techniques (NON-VIE)	0	0
5J Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0
6 CREANCES :	22 043 599	17 780 165
6A Créances nées d'opérations d'assurance directe		
6AA Primes acquises non émises	848 811	703 077
6AB Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 176 409	4 102 454
6B Créances nées d'opérations de réassurance	56 675	370 284
6C Autres créances		
6CA Personnel	0	0
6CB Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	38 349	0
6CC Débiteurs divers	17 923 354	12 604 350
6D Capital appelé non versé		
7 AUTRES ACTIFS :	423 024	397 632
7A Actifs corporels d'exploitation	3 800	3 800
7B Comptes courants et caisse	419 224	393 832
7C Actions propres	0	0
8 COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF :	425 612	473 473
8A Intérêts et loyers acquis et non échus	99 432	108 863
8B Frais d'acquisition reportés	260 552	319 944
8C Autres comptes de régularisation	65 628	44 666
9 DIFFERENCE DE CONVERSION	4 370	4 209
TOTAL DE L'ACTIF	62 277 153	57 212 103

B. PASSIF

IMA ASSURANCES

€	31-déc-17	31-déc-16
1 CAPITAUX PROPRES	30 326 187	28 977 721
1A Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	7 000 000	7 000 000
1B Primes liées au capital social	0	0
1C Réserves de réévaluation	0	0
1D Autres réserves	34 711	34 711
1E Report à nouveau	20 043 010	15 415 915
1F Résultat de l'exercice	3 248 466	6 527 094
2 PASSIFS SUBORDONNES	0	0
3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	19 755 349	16 811 252
3A Provisions pour primes non acquises	4 294 406	4 690 717
3B Provisions d'assurance vie	0	0
3C Provisions pour sinistres (VIE)		
3D Provisions pour sinistres (NON-VIE)	9 193 258	6 989 260
3E Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (VIE)		
3F Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (NON-VIE)	4 006 893	2 915 164
3G Provisions pour égalisation	0	0
3H Autres provisions techniques (VIE)		
3I Autres provisions techniques (NON-VIE)	2 260 791	2 216 111
4 PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE	0	0
5 PROVISIONS	123 665	102 336
6 DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES	617 797	819 969
7 AUTRES DETTES :	10 894 429	9 932 106
7A Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 188 277	4 295 925
7B Dettes nées d'opérations de réassurance	839 642	1 368 301
7C Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	0	0
7D Dettes envers les établissements de crédit	151 777	132 923
7E Autres dettes :		
7EA Titres de créances négociables émis par l'entreprise	0	0
7EB Autres emprunts dépôts et cautionnements reçus	0	0
7EC Personnel	0	0
7ED Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	226 185	236 068
7EE Créanciers divers	6 488 548	3 898 890
8 COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF :	552 541	546 962
9 DIFFERENCE DE CONVERSION	7 184	21 758
TOTAL DU PASSIF	62 277 153	57 212 103

IMA ASSURANCES				
€ Libellé	TOTAL 31/12/17	dont engagement à l'égard des		
		Dirigeants	Entreprises liées	Participations
Engagements reçus (1)	860 381	0	0	0
Engagements donnés (2)	0	0	0	0
Avals, cautions et garanties de crédit donnés (2)	0	0	0	0
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0	0	0
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	0	0	0	0
Autres engagements donnés (3)	0	0	0	0
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires ou des rétrocessionnaires	0	0	0	0
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution	0	0	0	0
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Autres valeurs détenues pour le compte de tiers	0	0	0	0

(1) Engagements reçus **860 381 Fonds d'égalisation d'un réassureur**

(2) Avals, cautions et garanties de crédit donnés **0**

(2) Autres engagements donnés **0**

Engagements liés à la responsabilité d'associé
ou de membres de certaines entités

Passifs externes **0**

Engagements hors bilan **0**

2- Compte de résultat

Comptes 2017
IMA ASSURANCES



IMA ASSURANCES

€	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31/12/17	Opérations nettes 31/12/16
1 PRIMES ACQUISES	61 921 814	-5 020 695	56 901 119	48 981 141
1a Primes	61 525 503	-5 442 890	56 082 614	48 466 247
1b Variation des primes non acquises	396 311	422 194	818 505	514 894
2 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES	23 756		23 756	43 887
3 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	688 168		688 168	1 515 754
4 CHARGES DE SINISTRES	-50 008 623	3 352 884	-46 655 739	-36 028 622
4a Prestations et frais payés	-47 804 625	3 555 056	-44 249 569	-35 372 707
4b Charges des provisions pour sinistres (variations)	-2 203 999	-202 172	-2 406 170	-655 915
5 CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	175 678	0	175 678	322 119
6 PARTICIPATION AUX RESULTATS	-1 091 729	0	-1 091 729	-1 262 919
7 FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	-3 670 064	1 305 426	-2 364 637	-3 969 271
7a Frais d'acquisition	-2 642 191		-2 642 191	-3 591 309
7b Frais d'administration	-1 027 873		-1 027 873	-1 407 724
7c Commissions reçues des réassureurs	0	1 305 426	1 305 426	1 029 762
8 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-2 427 850		-2 427 850	-615 303
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	5 611 150	-362 384	5 248 766	8 986 786
◆ COMPTE NON TECHNIQUE				
1 RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE			5 248 766	8 986 786
3 PRODUITS DES PLACEMENTS			462 655	573 737
3a Revenus des placements			232 260	286 979
3b Autres produits de placements			22 691	29 681
3c Produits provenant de la réalisation des placements et d'écarts de change			207 705	257 076
5 CHARGES DES PLACEMENTS			-397 419	-443 005
5a Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers			-233 131	-257 133
5b Autres charges des placements			-28 716	-30 367
5c Pertes provenant de la réalisation des placements et d'écarts de change			-135 573	-155 505
6 PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES			-23 756	-43 887
7 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES			30 716	30 457
8 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES			0	0
9 RESULTAT EXCEPTIONNEL			-20 637	-19 865
9a Produits exceptionnels			-299	208 333
9b Charges exceptionnelles			-20 338	-228 198
10 PARTICIPATION DES SALAIRES			0	0
11 IMPOTS SUR LES BENEFICES			-2 051 859	-2 557 128
12 RESULTAT DE L'EXERCICE			3 248 466	6 527 094

3- Annexe aux comptes

Comptes 2017
IMA ASSURANCES



Annexe aux comptes IMA Assurances

Faits caractéristiques de l'exercice

Les primes acquises brutes d'un montant de 61 922 K€ sont en augmentation de 15 % par rapport à 2016.

En 2017, les coûts de sinistres globaux d'IMA Assurances sont en hausse de 27%, en relation avec l'évolution de l'activité : 124 652 dossiers, soit 17 197 dossiers de plus qu'en 2016 (+16.0%), avec une hausse du coût de l'heure d'aide-ménagère (+3.0%).

Le coût de la sous-traitance a augmenté de 3 733K€ soit + 25 % par rapport à 2016.

La variation des primes acquises est due pour une partie significative à l'arrivée de nouveaux clients, ainsi qu'à une augmentation des portefeuilles.

Le résultat net d'établit à 3 248K€.

1- Principes comptables et modes d'évaluation retenus

Les présents comptes ont été établis conformément aux dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce et aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, pour les entreprises d'assurance :

- les règlements de l'ANC n°2015.11 du 26 novembre 2015 et n°2016.12 du 12 décembre 2016, relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurance,
- les dispositions du Code des assurances.

Les principes et méthodes d'évaluation retenus sont ceux définis par les dispositions comptables législatives et réglementaires figurant dans le Code des assurances, ainsi que dans les règlements de l'ANC n° 2015-11 et 2016-12 relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurance et différents règlements du CRC et de l'ANC portant sur des dispositions spécifiques ; et lorsque lesdits code et règlements ne le prévoient pas, par application du plan comptable général.

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable pour l'exercice 2017.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles spécifiques au cadre des entreprises d'assurance et générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La date de clôture des comptes d'IMA Assurances est le 31 décembre. Les exercices N et N-1 sont d'une durée identique de 12 mois.

Les comptes sont présentés en euros.

BILAN ACTIF

1.1. Actif immobilisé

1.1.1. Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépôt et cautionnements versés.

1.1.2. Immobilisations incorporelles

IMA Assurances a reçu, par un transfert de portefeuille agréé par le Comité des Entreprises d'Assurance en date du 22 septembre 2005, l'ensemble des contrats d'IMA SA avec effet au 1^{er} janvier 2006.

Cet apport a été réalisé à la valeur nette comptable et valorisé à 1 euro.

1.1.3. Placements : modes d'évaluation

1.1.3.1. Placements immobiliers

Un placement immobilier a été réalisé à Paris en mai 2012. Cet immeuble d'exploitation, acquis pour 2 602 K€, figure à l'actif pour 2 233 K€ au 31 décembre 2017. Sa valeur à dire d'expert, au 31 décembre 2017, était de 2 424 K€.

1.1.3.2. Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec un lien de participation

Au 31 décembre 2017, IMA Assurances détient une action WAFA IMA Assistance.
Le rôle de holding du Groupe IMA est tenu par IMA SA.

1.1.3.3. Autres placements

a) Valeurs mobilières amortissables (à taux fixe), article R343-9 :

Les valeurs mobilières amortissables (obligations, titres de créances négociables,...) sont inscrites pour leur prix d'achat (hors intérêts courus).

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres.

Cet amortissement figure en compte de régularisation actif ou passif et est intégré dans le résultat financier.

Une provision est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal, notamment).

Au 31 décembre 2017, IMA Assurances détient des certificats de dépôt qui sont éligibles au régime de l'article R343-9 mais ne font pas l'objet d'un traitement particulier.

En 2010, IMA Assurances a souscrit un mandat de gestion avec OFI pour la gestion d'un portefeuille obligataire. La collaboration s'est poursuivie en 2017.

b) Horizon de détention des instruments financiers détenus en portefeuille :

Les instruments financiers détenus en portefeuille sont valorisés conformément à la politique de valorisation du Groupe OFI, pour ce qui est des OPCVM (« pricing policy »).

Le mandat de gestion signé avec notre SGP OFI précise que l'horizon d'investissement pour un tel type de gestion est de 1 an minimum.

c) Evaluation des titres et autres placements financiers affectés ou non à la représentation des engagements techniques, article R 343-10 : ces titres sont inscrits au bilan à leur coût d'achat.

Il s'agit essentiellement de SICAV obligataires et monétaires.

IMA Assurances détient des titres de cette nature au 31 décembre 2017.

L'évaluation des titres est effectuée conformément à l'article R 343-11 :

- titres cotés : sur la base du dernier cours coté au jour de l'inventaire
- titres non cotés : valeur d'utilité pour l'entreprise

Lorsque leur valeur actuelle à la date de clôture est inférieure à la valeur d'actif brut, une provision pour dépréciation est constituée conformément aux dispositions de l'article R343-10 du Code des assurances.

Le règlement n°2015-11 de l'Autorité des Normes Comptables précise dans ses articles 123-6 à 123-19 les règles de comptabilisation des valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances. Lorsque l'entreprise a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables relevant de l'article R.343-10 du code des assurances jusqu'à leur maturité, les valeurs recouvrables s'analysent au regard du seul risque de crédit. La société ne dispose pas de placement concerné par ce règlement.

- d) Provision globale pour risque d'exigibilité : la PRE est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R343-10 se trouvent en situation de moins-value latente globale (VNC > valeur globale).

La valeur globale se détermine de la manière suivante :

- pour les valeurs mobilières cotées et les titres cotés, la valeur retenue est le cours moyen des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou à défaut, le dernier cours coté avant cette date.
- pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placements, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date.
- pour les autres actifs, leur valeur est évaluée selon les règles prévues à l'article R343-11.

Compte tenu de la nature des titres en portefeuille, il n'y a pas lieu de constituer une telle provision au 31 décembre 2017.

- e) Provision pour dépréciation durable

La provision pour dépréciation durable (PDD) est constituée si la valeur de marché d'un actif est inférieure à sa valeur au bilan, et si cette situation de moins-value latente est considérée comme durable.

La PDD doit être calculée à l'unité pour chaque titre du portefeuille détenu par IMA Assurances.

En pratique, la règle est de constituer une PDD si un actif baisse de plus de 20 % (30 % en période de forte volatilité des marchés, identifiée comme telle par l'Autorité des Marchés Financiers) pendant au moins 6 mois.

Lorsque les titres concernés voient leur valeur augmenter à nouveau, il est possible de procéder à une reprise de PDD.

Au 31 décembre 2017, il n'y a pas à constater de provision pour dépréciation durable.

1.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des tiers (assurés, bénéficiaires, etc...).

Au 31 décembre 2017, une provision pour dépréciation des clients a été constituée au regard des risques de non recouvrement.

1.1.5. Comptes de régularisation actifs

1.1.5.1. Frais d'acquisitions reportés

Conformément aux dispositions comptables prévues par l'article 151-1 du Règlement ANC 2015-11, la société a inscrit à l'actif du bilan la partie non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charges de l'exercice.

Soit l'information disponible pour certains contrats permet le calcul du montant reporté contrat par contrat, dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Soit, pour les autres contrats les frais d'acquisitions non directement affectables contrats par contrat sont reportés selon le prorata des items (a) et (b) définis ci-dessous :

- (a) partie de la provision pour primes non acquises correspondant aux contrats non affectés
- (b) partie des primes émises correspondant aux contrats non affectés

Les contrats d'IMA Assurances n'étant pas dans le périmètre de l'article L.113-15-2 du code des assurances, la probabilité des résiliations visées à cet article n'est pas prise en compte pour déterminer la période d'imputation des frais d'acquisition.

1.1.5.2. Autres comptes de régularisation

Les charges payées au cours de l'exercice mais non imputables à ce dernier sont portées en charges constatées d'avance.

1.1.6. Différences de conversion

Les opérations en devise sont converties en euros d'après le cours de change du jour de l'inventaire. Les écarts résultant de cette conversion sont portés au bilan dans des comptes de « différence de conversion » actif et passif.

BILAN PASSIF

1.1.7. Capitaux propres

Le capital d'IMA Assurances est composé de 700 000 actions entièrement libérées d'une valeur de 10 euros, soit 7 000 000 euros.

1.1.8. Provisions

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les charges échues de l'exercice ou à garantir un risque certain dont l'entreprise a connaissance à la clôture de l'exercice.

Les provisions techniques sont élaborées en conformité avec les règles du Code des assurances. Elles sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

1.1.8.1. Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.

Ces provisions sont calculées selon des méthodes statistiques et récapitulées par exercice de survenance. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé.

Les provisions pour sinistres comprennent notamment les provisions pour « sinistres inconnus » ou « tardifs », y compris déclarés tardivement (après la date d'inventaire).

Elles sont augmentées d'une provision pour frais de gestion de sinistres : ce taux de chargement est déterminé annuellement en fonction du taux moyen de règlement des dossiers réellement observé sur les trois dernières années. Les modalités de calcul de la provision pour frais de gestion de sinistres ont été ajustées au cours de l'exercice 2017 et portent le taux de chargement à 20,32 % en 2017 contre 17,11 % en 2016.

1.1.8.2. Provisions pour primes non acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime.

Elle est calculée en fonction des paramètres des contrats, contrat par contrat, au prorata temporis.

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir, pour chacun des contrats payables d'avance, la charge de sinistres et de frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de terme du contrat pour la part de ce coût non couverte par la provision pour primes non acquises.

Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chacun des contrats concernés sur les exercices N et N-1.

Sur les contrats pluriannuels pour lesquels les prévisions de coûts de sinistres dépassent, sur la période comprise entre la date de l'inventaire et la date d'échéance du contrat, la part des primes se rapportant à cette période post clôture, le différentiel a été provisionné en « provision pour risque en cours ».

1.1.8.3. Provisions pour risques croissants

Le niveau provision pour risque croissant dont le solde au 31.12.15 était de 560 K€ sur la base de notre business plan actualisé, suite à la mise en place en 2013 d'un contrat lié à la dépendance, a été recalculé au 31.12.17 au vu de l'évolution de l'activité dépendance en 2017.

Cette provision a donc été intégralement reprise et dotée à nouveau pour le même montant.

Cette provision reste évaluée sur la base d'une projection d'un résultat technique sur un horizon de 5 ans et correspond par conséquent, au déséquilibre des primes sur les sinistres et frais des contrats concernés.

Compte tenu de ces modalités de calcul, cette provision a fait l'objet d'une réintégration et d'une déduction pour le même montant dans le résultat fiscal 2017 de la société.

1.1.9. Les opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en euros au cours du jour de la date de la facture ou du règlement lors de leur enregistrement. Les écarts de change (gains ou pertes) sont comptabilisés aux comptes de produits et charges des placements.

Les créances et dettes en devises sont converties à la clôture de l'exercice sur la base du cours du 31 décembre. Les écarts de change alors dégagés sont comptabilisés en comptes d'écarts de conversion actif et passif uniquement pour les devises hors zone euro.

1.2. Postes du compte de résultat

1.2.1 Primes émises

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes nettes d'annulations, de réductions et de ristournes. Les primes acquises sont obtenues en corrigeant les primes émises des régularisations de primes et de la variation des provisions de primes. Ainsi, les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits pour leur fraction courue sur l'exercice.

Les principales corrections apportées aux primes émises sont évaluées de la manière suivante :

- la provision pour primes non acquises représente la quote-part de primes émises et non acquises à la clôture de l'exercice relative à des contrats en vigueur,
- la provision pour risques en cours est dotée lorsque le montant estimé des risques attachés aux primes reportées est supérieur à la provision pour primes non acquises nettes de coûts d'acquisition différés.

Les primes encaissées avant la date d'effet de la garantie sont portées dans les créances et dettes nées d'opération d'assurance directe au compte « primes restant à émettre ».

1.2.2 Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques correspondent à des régularisations.

1.3. Règles retenues pour l'imputation des charges par destination

La comptabilisation des charges par destination est réalisée selon les dispositions du Plan Comptable particulier à l'assurance et à la capitalisation.

Pour l'ensemble des charges, une comptabilisation est effectuée dans un premier temps dans des comptes par nature auxquels sont affectées des sections analytiques (services).

Ces comptes par nature sont soldés et répartis dans les comptes par destination mensuellement.

L'affectation dans les différentes destinations est effectuée en fonction du couple charge par nature/section analytique.

Les spécificités inhérentes à l'activité Assistance ont été intégrées. Les charges des plateaux d'assistance sont, par exemple, comptabilisées sur la ligne prestations et frais payés.

En particulier :

- *Compte « frais d'acquisition »*

Il est essentiellement alimenté par les sections du Commerce et de la Direction Générale ainsi que par les coûts directement affectables aux contrats. Il comprend essentiellement le montant des vacations des sections du Commerce et de la Direction Générale facturés annuellement par IMA GIE ainsi que les coûts directement affectables aux contrats.

- *Compte « frais d'administration »*

Ce compte regroupe les coûts imputés sur les services liés au suivi des contrats : émissions, encaissements de primes, à la gestion de la trésorerie, aux opérations comptables en général et aux analyses de gestion.

1.4. Hors bilan

L'entreprise a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur. Leur nature et leur montant sont précisés dans le tableau « détail des engagements reçus et donnés ».

Les éléments présentés ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

2 - Informations complémentaires sur le bilan

2.1. Actif immobilisé

● Analyse des variations de certains postes d'actif immobilisé

Nature	Valeur brute à la date d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à la date de clôture
Immobilisations incorporelles	-	90	-	90
Terrains et constructions	2 352	-	-	2 352
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	34 135	26 013	25 440	34 708
Dépôts déposés chez les cédantes				
Total hors immobilisations incorporelles	36 487	26 093	25 440	37 150

● Actif avec clause de réserve de propriété

Il n'y avait aucune acquisition d'immobilisations non réglées au 31 décembre 2017.

● Décomposition de la variation des amortissements et dépréciations liés à ces actifs

Nature	Amortissements ou dépréciations cumulées à la date d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements ou dépréciations cumulées au 31/12/17
Immobilisations incorporelles	-	-38	-	-38
Terrains et constructions	-98	-21	-	-119
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total hors immobilisations incorporelles	-98	-59	-	-157

● **Postes d'actif immobilisé net**

Nature	Valeur brute fin d'exercice	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	90	-38	-	52
Terrains et constructions	2 352	-119	-	2 233
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées				
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	34 708	-	-	34 708
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total hors immobilisations incorporelles	37 150	-157	-	36 993

2.2. État récapitulatif de l'ensemble des placements inscrits au bilan social

		Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
I- PLACEMENTS (détail des postes 3 et 4 de l'actif)				
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours		2 352	2 233	2 424
	dont OCDE	2 352	2 233	2 424
	dont hors OCDE	-	-	-
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM		-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)		9 600	9 600	9 653
	dont OCDE	9 600	9 600	9 653
	dont hors OCDE	-	-	-
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe		-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
5. Obligations et autres titres à revenu fixe		25 108	25 108	25 269
	dont OCDE	25 108	25 108	25 269
	dont hors OCDE	-	-	-
6. Prêts hypothécaires		-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
7. Autres prêts et effets assimilés		-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes		-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements		-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		-	-	-
11. Autres instruments financiers à terme		-	-	-
TOTAL (ligne 1 à 10)		37 060	36 941	37 346

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
REPORT DU TOTAL (ligne 1 à 10)	37 060	36 941	37 346
1) dont :			
Placements évalués selon l'article R.343-9 du code des assurances et instruments financiers à terme rattachés	25 108	25 108	25 269
Placements évalués selon l'article R.343-10 du code des assurances et instruments financiers à terme rattachés	11 952	11 833	12 077
Placements évalués selon l'article R.343-13 du code des assurances et instruments financiers à terme rattachés	-	-	-
Placements évalués selon l'article R.343-11 du code des assurances	-	-	-
2) dont :			
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	N/A	N/A	N/A
Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placements gérés	-	-	-
Valeurs déposées chez les cédants	-	-	-
Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France	-	-	-
Autres affectations ou sans affectation	N/A	N/A	N/A
3) dont :			
Valeurs déposées chez les cédants	-	-	-
Autres valeurs	37 060	36 941	37 346
II- ACTIFS AFFECTABLES A LA REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES (AUTRES QUE LES PLACEMENTS, LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET LA PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES)	N/A	N/A	N/A
dont intérêts courus non échus	N/A	N/A	N/A
dont banques et caisses	N/A	N/A	N/A
dont chèques à encaisser	N/A	N/A	N/A
III- VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE (à raison d'une ligne par institution de prévoyance)	-	-	-

Informations complémentaires (valeur nette)

Montant des acomptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste « Terrains et constructions »	-
Montant des terrains et constructions en faisant apparaître, en distinguant les droits réels et les parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées :	
o immobilisations utilisées pour l'exercice des activités propres de l'établissement	2 233
o autres immobilisations	-
Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence sur prix de remboursement des titres évalués conformément aux articles R. 343-9 et R.343-10 du code des assurances	66

2.3. Détail des placements

Codes ISIN	Nombre et nature des placements	Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur actualisée	Plus-value latente 31.12.17
IMMOBILIER			2 352	2 233	2 424	191
BUREAUX RUE DE GRENELLE PARIS			2 352	2 233	2 424	191
SICAV & FCP			9 600	9 600	9 653	53
FR0000003964	22	SG MONETAIRE PLUS	522	522	525	3
FR0000003964	21	SG MONETAIRE PLUS	499	499	501	2
FR0000003964	1	SG MONETAIRE PLUS	24	24	24	
FR0011046085	1010	BNP PARIBAS DEPOSIT FCP	1 025	1 025	1 033	8
FR0011046085	250	BNP PARIBAS DEPOSIT FCP	254	254	256	2
FR0011046085	1538	BNP PARIBAS DEPOSIT FCP	1 565	1 565	1 574	9
FR0010830844	12	AMUNDI 12 M - I	1 279	1 279	1 288	9
FR0000293698	140	BTP TRESORERIE	1 491	1 491	1 518	26
FR0010057083	129,061	ECUREUIL EXPANSION R	2 436	2 436	2 429	-6
FR0011381227	0,9708	OFI RS MONETAIRE IC	98	98	98	-
FR0011381227	4,0422	OFI RS MONETAIRE IC	408	408	408	-
OBLIGATIONS			12 239	12 239	12 400	161
FR0011109180		CREDIT LYONNAIS	207	207	267	60
FR0011273341		CREDIT COOPERATIF 3,45% 160720	330	330	299	-32
FR0011391580		HSBC FRANCE 1,875% 160120 EMTN	302	302	312	10
FR0011437367		DANONE 1,25% 060618 EMTN	404	404	403	-1
FR0011502830		PLASTIC OMNIUM 2,875% 290520	303	303	319	16
FR0011513340		DANONE 1,375% 100619 EMTN	495	495	511	16
FR0011693001		APRR 2,25% 160120 EMTN	306	306	314	8
FR0011842939		ESSILOR INT 1,75% 090421 EMTN	298	298	315	17
FR0012370872		IMERYS 2% 101224 EMTN	206	206	213	7
FR0012467520		CM ARKEA 1% 260123 EMTN	595	595	615	20
FR0012674661		KLEPIERRE 1% 17042023	616	616	615	-1
FR0012942647		ICADE 1,875% 140922	733	733	745	11
FR0013143344		IMERYS 0,875% 310322 EMTN	502	502	509	7
FR0013182847		AIR LIQUIDE 1,25% 130628 EMTN	1 059	1 059	1 022	-38
FR0013201134		COFIROUTE 0,75% 090928 EMTN	394	394	381	-12
XS0826531120		NESTLE FIN 1,75% 120922	530	530	537	8
XS1017828911		BASF 1,375% 220119	399	399	405	6
XS1057486471		VOLKSWAGEN FIN EU3M + 60 BP 150419	278	278	302	23
XS1057486471		VOLKSWAGEN FIN EU3M + 60 BP 150419	94	94	101	6
XS1057486471		VOLKSWAGEN FIN EU3M + 60 BP 150419	190	190	201	11
XS1167644407		VOLKSWAGEN FIN 0,875% 160123	290	290	305	14
XS1218319702		UNIBAIL - RODAMCO 1% 140325	400	400	406	6
XS1218319702		UNIBAIL - RODAMCO 1% 140325	306	306	305	-1
FR0123026108		BMTN FLEXI 6 MOIS COUPONS TRIM	1 000	1 000	1 000	
FR0122961032		BMTN PROG.SEMESTRIEL	1 000	1 000	1 000	-
FR0013213097		EMTN DIGITAUX PROG.GENERALI 5 ANS	1 000	1 000	1 000	-
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES			12 869	12 869	12 869	-
01520E1776200026		CAT TRESO PLUS reconductible	2 200	2 200	2 200	-
94316303136		CAT TRESO LIBRE reconductible	750	750	750	-
0		CSL CAISSE D'EPARGNE	1 700	1 700	1 700	-
9795769918		CAT 18 MOIS	2 000	2 000	2 000	-
6024690107		CAT FIDELIS 5 ANS	2 000	2 000	2 000	-
16024692072		CAT FIDELIS 5 ANS	2 000	2 000	2 000	-
16024809328		CAT ENTREPRISES AVEC PREAVIS 5	1 194	1 194	1 194	-
20062704		CATIP 3 ANS PROG. ANNUEL	525	525	525	-
20153905		CAT ENTREPRISE AVEC PREAVIS 5ANS	500	500	500	-
ACTIONS			-	-	-	-
ACTION Wafa IMA ASSISTANCE (8,91€)			-	-	-	-
TOTAL DES AUTRES PLACEMENTS			37 060	36 941	37 346	405

2.4. Centralisation de trésorerie

La centralisation de la trésorerie est une procédure qui consiste à faire remonter sur une même société, les encaissements et les décaissements affectant les comptes bancaires d'entités formant un groupe d'entreprises afin d'optimiser la gestion de la trésorerie.

Dans le Groupe IMA, c'est dans la société IMA SA que le compte centralisateur (ou compte pivot) est ouvert.

La position des soldes bancaires du 31/12/2017 apportés à la centralisation de la trésorerie s'établit ainsi :

	Solde bancaire débiteur apporté à la centralisation de la trésorerie
Société Générale	14 656
TOTAL	14 656

La centralisation de trésorerie repose sur des mouvements effectifs de fonds entre le compte centralisateur et les comptes participants et génère par conséquent une relation de prêt/emprunt intragroupe nécessitant la mise en place d'une rémunération calculée sur le principe suivant : les avances portent intérêt au taux Eonia -0,20 sur les positions créditrices (prêts) et Eonia +0,20 sur les positions débitrices (emprunts) avec un taux plancher de zéro.

Ces rémunérations ressortent comme suit pour l'exercice :

	Charges financières	Produits financiers
Exercice 2017	-	-

2.5. État des échéances des créances et des dettes

2.5.1. Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Primes acquises non émises & primes émises d'avance	849	849	-	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 176	3 176	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	57	57	-	-
Personnel	-	-	-	-
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	38	38	-	-
Débiteurs divers(*)	18 123	18 123	-	-
Capital appelé non versé	-	-	-	-
Total brut	22 243	22 243	-	-
Provisions sur créances	-199	-199	-	-
Créances nettes	22 044	22 044	-	-

(*) dont compte cash pooling IMA SA 14 656 K€

Au 31 décembre 2017, une provision pour dépréciation des clients a été constituée au regard des risques de non recouvrement.

2.5.2 Autres créances

● Débiteurs actifs nets de provisions

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Entreprises liées(*)	15 161	9 613
Autres comptes de régularisation	2 762	2 991
Total	17 923	12 604

(*) dont compte cash pooling IMA SA 14 656 K€

● Etat, Sécurité Sociale et collectivités publiques

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
CVAE à récupérer	38	-
Total	38	-

2.5.3 Comptes de régularisation actifs

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Intérêts courus sur placements	99	108
Frais d'acquisition reportés(*)	261	320
Différence sur prix de remboursement des obligations à percevoir	66	45
Autres comptes de régularisation	-	-
Total	426	473

2.5.4 Etat des échéances des dettes

Dettes	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 188	3 188	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance (*)	840	840	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Dont obligations convertibles	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	152	152	-	-
Titres de créances négociables émis par l'entreprise	-	-	-	-
Autres emprunts dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-
Etat, Organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	226	226	-	-
Créanciers divers	6 489	6 489	-	-
Total	10 894	10 894	-	-

(*) dont Wafa IMA Assistance 840 K€

2.5.5 Autres dettes

● Etat, organismes Sécurité Sociale et collectivités publiques

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Charges à payer	65	95
Taxes collectées (dont TVA et TCA)	161	141
Total	226	236

● Créanciers divers

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Entreprises liées	4 311	1 029
Dette d'intégration fiscale	-	714
Fournisseurs	1 067	1 136
Avoirs à établir	5	8
Autres charges à payer	1 069	1 012
Autres créiteurs	36	-
Total	6 489	3 899

2.6. Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Les entreprises liées sont celles incluses dans le périmètre de consolidation de la société mère IMA SA.

2.7. Passifs subordonnés

Aucun passif subordonné n'a été contracté ni n'est en cours sur l'exercice.

2.8. Composition de l'actionnariat

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 700 000 actions simples.

Chacune de ces actions a une valeur nominale 10 euros.

Chaque action confère un et un seul droit de vote à son détenteur.

Aucune obligation convertible n'a été émise par IMA Assurances.

2.9. Mouvements des fonds propres et réserves

Nature	01.01.17	Affectation du résultat N-1	Dividendes versés	Résultat N	31.12.17
Capital	7 000				7 000
Report à nouveau	15 416	6 527	-1 900		20 043
Autres réserves	35				35
Résultat de l'exercice	6 527	-6 527		3 248	3 248
Total	28 978	0	-1 900	3 248	30 326

2.10. Réévaluation au cours de l'exercice

Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice.

2.11. Provisions techniques

N° de rubrique du passif	Nature	31.12.17	31.12.16
3A	Provisions pour primes non acquises	4 294	4 691
	Provisions de sinistres à payer sur la réassurance acceptée (hors chargement)	15	17
	Chargement (*)	3	3
	Provisions de sinistres à payer sur la réassurance acceptée (chargées)	18	20
	Provisions de sinistres à payer hors antérieurs (hors chargement)	7 375	5 831
	Chargement (*)	1 499	998
	Provisions de sinistres à payer (hors antérieurs) chargées	8 874	6 829
	Provisions de sinistres à payer sur antérieurs (hors chargement)	297	162
	Chargement (*)	60	28
	Provisions de sinistres à payer sur antérieurs (chargées)	357	190
	Prévisions de recours à encaisser (hors chargement)	-69	-60
	Chargement (*)	14	10
	Prévisions de recours à encaisser (chargées)	-55	-50
	S/T Chargement (*)	1 576	1 039
3D	Sous total provisions pour sinistres (non vie)	9 193	6 989
3F	Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	4 007	2 915
3I	Provisions pour risques en cours et provision pour risques croissants (**)	2 261	2 216
	TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES	19 755	16 811
	Dont part des cessionnaires dans les provisions techniques	2 387	2 167

(*) le taux de chargement est de 20,32 % au 31 décembre 2017. Il était de 17,11 % au 31/12/2016.

(**) Dont provisions constituées sur les activités domicile et dépendance. Elles sont fiscalement neutralisées.

o Domicile

- Provision pour Risques En Cours

La provision dotée au 31 décembre 2016 pour 1 050 K€ sur la base de notre business plan actualisé a été recalculée au 31 décembre 2017 au vu de l'évolution de l'activité domicile.

Cette provision a ainsi été intégralement reprise et dotée à nouveau pour 900 K€.

Cette provision a donc un solde de 900 K€ au 31 décembre 2017.

- Provisions pour Réserves de Stabilité

Pour l'un des contrats d'assistance à domicile, la provision pour réserve de stabilité avait été constituée au 31 décembre 2016 à hauteur de 500 K€.

Début 2017, elle a été négativement corrigée des parcs 2016 définitifs connus au cours de 2017 pour 266K€ via les 'Autres Produits Techniques'.

Puis elle a été complétée en 2017 au prorata des primes émises pour 165 K€.

Son solde est donc de 399 K€ au 31 décembre 2017.

Pour un autre des contrats d'assistance à domicile, une provision pour réserve de stabilité - similaire à celle ci-dessus - a été constituée en 2017 au prorata des primes émises à hauteur de 322 K€.

o Dépendance

- Provision pour Risques Croissants

La provision dont le solde au 31.12.15 était de 560 K€ sur la base de notre business plan actualisé, suite à la mise en place en 2013 d'un contrat lié à la dépendance, a été recalculé au 31.12.17 au vu de l'évolution de l'activité dépendance en 2017.

Cette provision a donc été intégralement reprise et dotée à nouveau pour le même montant.

Son solde est donc de 560 K€ au 31 décembre 2017.

● **Recours à encaisser**

Les montants des recours à recevoir sont déduits des provisions pour sinistres à payer pour la présentation du tableau ci-après.

2.12. Evolution au cours des trois derniers exercices des paiements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à payer

Années d'inventaire	Exercices de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2015					
Règlements nets	31 824	36 245	32 836		
Provisions nettes	11	337	6 028		
Total sinistres	31 836	36 582	38 865		
Primes acquises	45 502	47 100	48 095		
Rapport S/P	69,97%	77,67%	80,81%		
Inventaire 2016					
Règlements nets	32 005	36 334	36 934	31 728	
Provisions nettes	0	45	128	6 817	
Total sinistres	32 005	36 379	37 062	38 545	
Primes acquises	45 502	47 013	47 868	54 337	
Rapport S/P	70,34%	77,38%	77,43%	70,94%	
Inventaire 2017					
Règlements nets	30 715	35 247	34 295	36 784	39 011
Provisions nettes	0	0	38	307	8 848
Total sinistres	30 715	35 247	34 333	37 091	47 859
Primes acquises	45 502	47 013	47 870	54 533	61 723
Rapport S/P	67,50%	74,97%	71,72%	68,02%	77,54%

2.13. Etat des règlements et provisions pour sinistres à payer nettes de recours

Ensemble des contrats d'assurance	Cumul des exercices	Année d'ouverture des dossiers				
		2016	2015	2014	2013	Antérieurs
Provisions 01.01.2017 (a) (hors chargement)	5 438	5 297	103	38	-	-
Paiements 2017	5 274	5 056	104	97	17	-
Provisions 31.12.2017 (hors chargement)	283	251	32	-	-	-
Coût total comptabilisé						
au 31.12.2017 (b)	5 557	5307	136	97	17	-
Excédent sur provision (a-b)	-	-	-	-	-	-
Insuffisance sur prov. (b-a)	119	10	33	59	17	-

Les provisions pour sinistres à payer s'entendent nettes de prévisions de recours à encaisser et hors chargement pour frais de gestion.

3- Informations sur le compte de résultat

3.1. Ventilation de l'ensemble des produits et charges des opérations techniques par catégorie ministérielle

	Affaires directes	Acceptation	Total général
1. Primes acquises	61 696	226	61 922
1a Primes émises brutes	61 299	226	61 526
1b Variation des primes non acquises	396	-	396
2. Charges des prestations	50 864	59	50 923
2a Prestations et frais payés	47 735	67	47 803
2b Charges des provisions pour sinistres et autres	3 128	-8	3 120
A. Solde de souscription (1-2)	10 832	167	10 999
5. Frais d'acquisition	2 639	4	2 643
6. Autres charges de gestion nettes	2 763	5	2 768
B. Charges d'acquisition et de gestion nettes (5+6)	5 402	9	5 411
7. Produits de placements alloués	23	0	23
8. Participation aux résultats			
C. Solde financier (7-8)	23	0	23
9. Part des réassureurs dans les primes acquises	5 443	-	5 443
10. Part des réassureurs dans les prestations payées	3 555	-	3 555
11. Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	220	-	220
12. Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-
13. Commissions reçues des assureurs	1 305	-	1 305
D. Solde de réassurance (10+11+12+13-9)	-362	-	-362
Résultat technique (A-B+C+D)	5 091	158	5 249
Hors compte			
14 Provisions pour primes non acquises (clôture)	4 294	0	4 294
15 Provisions pour primes non acquises (ouverture)	4 691	0	4 691
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	9 176	18	9 193
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	6 969	20	6 989
18 Autres provisions techniques (clôture)	6 201	67	6 268
19 Autres provisions techniques (ouverture)	5 059	73	5 131

3.2. Ventilation des produits et des charges de placement

● Ventilation des produits et des charges de placement de l'exercice

Nature des revenus	Entreprises liées	Autres revenus	Total
Revenus des participations ⁽¹⁾	-	-	-
Revenus des placements immobiliers	131	-	131
Revenus des autres placements	-	264	264
Autres revenus financiers (commissions, honoraires,...)	-	68	68
TOTAL	131	332	463
Frais financiers (commission, honoraires, intérêts et agios,...)	-	-233	-233
Pertes provenant de la réalisation des placements et d'écarts de change	-	-	-
	-	-135	-135
Autres charges de placement	-	-29	-29
Dotation à la réserve de capitalisation			
Dotation provision pour dépréciation de comptes courants	-	-	-
Dotation provision pour dépréciation des titres de dépréciation	-	-	-
Total des autres charges de placements (moins values, dotations aux amortissements et provisions, charges internes,...)	-	-397	-397

(1) au sens de l'article 20 du décret du 29 novembre 1983

3.3. Détail de certains postes du compte de résultat

3.3.1. Ventilation des charges de personnel

IMA Assurances n'a aucun salarié

3.3.2. Ventilation des primes brutes

● Affaires directes

	31.12.17	31.12.16
France	55 073	48 938
CE	6 228	6 303
Hors CE	-	-
Ristournes / Primes	-2	-1 516
Total	61 299	53 725

● Acceptations

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
France	226	213
CE	-	-
Hors CE	-	-
Total	226	213
Total des primes	61 525	53 938

3.3.3. Entrées et sorties de portefeuille

Au cours de l'exercice 2016, la société n'a pas procédé à une acquisition ou une cession de portefeuille au sens du code des assurances.

Le jeu de la concurrence commerciale nous a permis de gagner ou perdre des contrats.

3.3.4. Charges de sinistres

	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.17	Opérations nettes 31.12.16
Prestations et frais payés	28 946	-3 555	25 390	20 246
Frais de fonctionnement Assistance (IMA GIE et SERENA)	17 389	-	17 389	13 876
Coûts des dossiers sous traités aux filiales internationales du Groupe IMA	1 470	-	1 470	1 250
S/T Frais de fonctionnement assistance	18 859	-	18 859	15 126
S/T Prestations et frais payés	47 805	-3 555	44 250	35 373
Charges des provisions pour sinistres (variations)	2 204	202	2 406	656
Charges de sinistres	50 009	-3 353	46 656	36 029

3.3.5. Autres charges techniques

	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.17	Opérations nettes 31.12.16
Autres frais de fonctionnement	2 428	-	2 428	615
Autres charges techniques	2 428	-	2 428	615

3.3.6. Produits et charges non techniques

	31.12.17	31.12.16
Produits		
Chèques anciens non débités	17	23
Autres produits de gestion courante	14	7
Total	31	30
Charges	-	-

3.3.7. Résultat technique

	31.12.17	31.12.16
Résultat technique brut	5 611	9 515
Cessions et rétrocessions	-362	-528
Résultat technique net	5 249	8 987

3.3.8. Actifs avec clause de réserve de propriété

Aucune acquisition d'immobilisation non réglée au 31 décembre 2017.

3.4. Proportion dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par des dérogations aux principes généraux d'évaluation

Aucune dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale n'a été pratiquée au cours de l'exercice.

3.5. Impôt sur les sociétés

● Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Opérations ordinaires	5 321	2 059	3 262
Opérations exceptionnelles	-21	-7	-14
Total	5 300	2 052	3 248

● Situation fiscale différée ou latente

	Déductions - réintégrations fiscales			Impôt
	Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice	
1. Décalage certains ou éventuels				
- Provisions non déductibles temporairement	-1 533	2 562	1 029	343
- Charges non déductibles temporairement	54	11	65	22
- Plus values latentes imposées	3	-22	-19	-6
- Moins values latentes déduites	-	-	-	-
- Ecart de conversion passif	22	-15	7	2
- Ecart de conversion actif	4	-	4	1
- Plus values en instance d'imposition	-	-	-	-
- Moins values en instance d'imposition	-	-	-	-
Total	- 1450	2 536	1 086	362
2. Eléments à imputer				
- Amortissements différés	-	-	-	-
- Moins values à long terme	-	-	-	-
3. Eléments de taxation éventuelle	-	-	-	-

● *Intégration fiscale*

La convention d'intégration fiscale avec IMA SA est applicable depuis le 1^{er} janvier 2007.

IMA Assurances n'est plus imposée séparément.

Dans ce cadre, les filiales intégrées versent à IMA SA, société intégrante, le montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration fiscale.

En cas de déficit fiscal, une subvention correspondant au montant négatif de l'impôt est reversée par IMA SA à la filiale intégrée.

Le Groupe fiscal IMA est régi selon les principes de neutralité définis par l'administration fiscale.

● *Les éléments de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont les suivants :*

Impôt comptabilisé	2 052
Impôt à payer	<u>2 052</u>
Différence	-
Impôt comptabilisé (avec intégration fiscale)	2 052
Impôt sans intégration fiscale	<u>2 052</u>
Différence	-
Déficits reportables	Néant
Impôts sur les bénéfices 2017	-
Impôt sur les sociétés (taux = 33,33 %)	2 052

3.6. Ventilation des produits et charges exceptionnels

● *Produits exceptionnels*

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Profits sur exercices antérieurs	-	-
Autres produits exceptionnels	-	208
Total	-	208

● *Charges exceptionnelles*

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Pertes sur exercices antérieurs	-	-
Pertes sur avances de fonds	-	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	-21	-21
Autres charges exceptionnelles	1	-207
Total	-20	-228

Les dotations aux amortissements dérogatoires sont liées au traitement de l'immobilier parisien acquis en 2012.

3.7. Charges par nature

	Montant net 31.12.17	Montant net 31.12.16
1- Consommation de l'exercice en provenance de tiers	23 666	20 780
Fournitures administratives et énergie	-	-
Redevances de crédit-bail	-	-
Locations immobilières	15	17
Locations mobilières	161	151
Entretiens et réparations	13	1
Primes assurance	28	26
Charges diverses (documentation, formation,...)	12	10
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-
Commissions d'assurance (1)	1 235	1 264
Cadeaux à la clientèle	2	2
Mécénat	157	-
Publicité	-102	69
Cotisations	23	48
Transport	1	1
Déplacement, missions, réceptions	-	-
Frais postaux et télécom	76	120
Services bancaires	53	52
Sous-total	1 674	1 760
Sous-traitance	12	21
Rabais, remises, ristournes obtenus des prestataires d'assistance	-	-
Cotisation GIE et commissions filiales	18 622	15 031
Honoraires des commissaires aux comptes	53	52
Honoraires autres	3 306	3 916
2- Impôts, taxes et versements assimilés	166	212
Taxes liées à l'immobilier	10	10
ORGANIC et TVA non déductible	64	29
Taxes propres à l'activité assurance	-8	8
Autres impôts et taxes France (IFA, CVAE)	100	165
3- Charges de personnel	-	-
Rémunérations du personnel	-	-
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-	-
Autres charges sociales	-	-
Autres charges de personnel	-	-
4- Dotations aux amortissements et provisions	-232	-718
Dotations aux amortissements	58	41
Dotations aux provisions	-290	-759
Reprises sur amortissements et provisions	-	-
5- Autres charges	1 529	864
Redevances	1 415	773
Autres frais et charges de gestion courante	114	91
6- Frais financiers	0	0
Total des frais de fonctionnement	25 129	21 139
(1) dont commissions d'apport	1 232	1 262
Dont commissions d'en cours	3	2
Dont commissions sur acceptations	0	0
Charges par destination		
Charges des sinistres	18 859	15 127
Frais d'acquisition	2 583	3 732
Frais d'administration	1 028	1 408
Autres charges techniques	2 428	615
Charges des placements	231	257
Total des frais de fonctionnement	25 129	21 139

4- Autres informations

4.1. Consolidation

IMA Assurances est consolidée selon la méthode de l'intégration globale, IMA SA détenant au moins directement ou indirectement 99,99 % de son capital.

4.2. Personnel et dirigeants

Montant global des rémunérations allouées aux personnes titulaires d'un mandat social : la société, sans personnel, ne verse pas de rémunération.

4.3. Informations diverses

IMA SA qui détient 699 999 des 700 000 actions qui composent le capital d'IMA Assurances, soit 99,9999 %, a les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale	Inter Mutuelles Assurances S. A.
Forme	SA à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social	118 avenue de Paris – 79000 NIORT
Capital social	31 407 216 euros
Identifiant	RCS NIORT N°320 281 025

5. Evénements marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre.

4- Détermination du résultat fiscal



Comptes 2017
IMA ASSURANCES

IMA ASSURANCES

Période du 01 janvier au 31 décembre 2017

LIBELLE	DEDUCTIONS	REINTEGRATIONS
Résultat net comptable au 31 décembre 2017		3 248 466,31
ORGANIC 31/12/16	54 000,00	
ORGANIC 31 décembre 2017		65 069,00
Fonds de stabilisation clients	266 255,57	486 613,85
Dépréciations clients non déductibles	3 536,00	
Amende		55,00
Charge non déductible: taxe sur les bureaux		3 245,00
Charge non déductible: taxe sur les excédents de provisions	8 000,00	0,00
Mécénat		157 311,00
Provisions non déductibles	2 210 000,00	2 810 000,00
Variation des Frais d'Acquisition Reportés	260 551,77	319 943,87
Variation des plus-values latentes sur OPCVM		-19 476,22
Ecart de conversion actif	4 370,25	4 209,27
Ecart de conversion passif	21 757,62	7 184,32
Dépréciation de l'écart de conversion actif	4 209,27	4 370,25
Impôts sur les bénéfices		2 051 859,00
TOTAUX	2 832 680,48	9 138 850,65
BENEFICE FISCAL	6 306 170,17	
Is au taux normal	33,33%	
IS 31 décembre 2017 avant crédit d'impôt	2 102 057,00	
Abattement contribution	-763 000,00	
Montant de la contribution	44 189,00	
Crédit d'impôt mécénat	-94 386,60	
IS 31 décembre 2017 après crédit d'impôt	2 007 670,40	
IS TOTAL	2 051 859,40	

5- Résultats de la société

au cours des 5 derniers exercices

Comptes 2017
IMA ASSURANCES



AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

IMA ASSURANCES					
Exercices 2013/2017	2013	2014	2015	2016	2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Nombre d'obligations convertibles en actions					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	43 507 685	47 028 505	48 900 930	55 453 622	62 213 671
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 394 105	5 444 752	5 078 826	9 446 415	5 359 010
Impôts sur les bénéfices	2 825 953	2 002 065	1 667 107	2 557 128	2 051 859
Participation des salariés au titre de l'exercice.	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 532 518	3 396 268	3 364 064	6 527 094	3 248 466
Résultat distribué	1 000 000	1 200 000	1 500 000	1 900 000	1 500 000
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	6,48	4,85	4,81	9,32	4,64
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6,48	4,85	4,81	9,32	4,64
Dividende attribué à chaque action	1,43	1,71	2,14	2,71	2,14
PERSONNEL					
Effectif à la fin de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (s.s, oeuvres soc., etc...)	0	0	0	0	0

6- Répartition du capital

au 31 décembre 2017

Comptes 2017
IMA ASSURANCES



◆ REPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/17

IMA ASSURANCES			
Actionnaires	Nombre d'actions	Capitaux détenus en Euros	% Intérêt
IMA SA	699 999	6 999 990	100,000%
IMA SERVICES	1	10	0,000%
TOTAL	700 000	7 000 000	100,00%

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 19 JUIN 2018**

Extrait

.../...

PREMIERE RESOLUTION
(Approbation des comptes annuels)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve le rapport de gestion et les comptes annuels (à savoir le bilan, le compte de résultat et son annexe) tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion, pour l'exercice écoulé, aux membres du Conseil d'administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 3 248 466,31 euros de la manière suivante :

Origine :

Autres réserves	34 710,98 €
Report à nouveau antérieur	20 043 009,65 €
Résultat bénéficiaire de l'exercice	3 248 466,31 €
Soit un bénéfice distribuable de	23 326 186,94 €

Affectation :

Autres réserves	34 710,98 €
A titre de dividendes	1 500 000,00 €
Solde en report à nouveau, soit un montant de	21 791 475,96 €
Soit un total affecté de	23 326 186,94 €

Le paiement du dividende sera effectué par virement avant le 30 juin 2018.

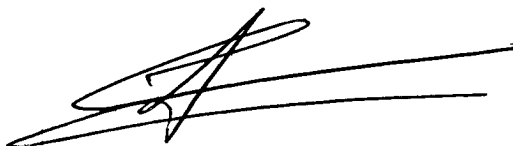
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des 3 précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2014	1 200 000 €	-
2015	1 500 000 €	-
2016	1 900 000 €	-

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des voix.

.../...

Certifié conforme
A Niort, le 3 juillet 2018



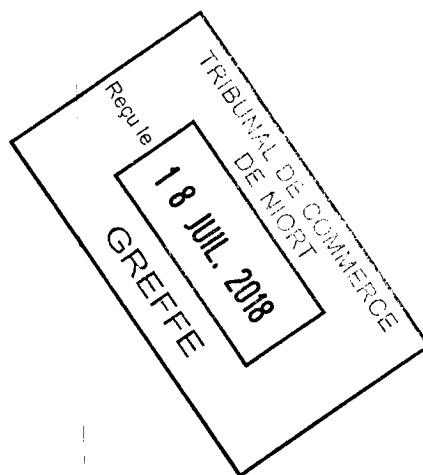
Claude SARCIA
Président Directeur Général

IMA ASSURANCES S.A.

118 Avenue de Paris
CS 40000
79033 NIORT Cedex 9

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



GROUPE Y Audit

Siège social :
53 rue des Marais - CS 18421
79024 NIORT Cedex

SAS au capital de 37 000 €
RCS Niort B 377 530 563

MAZARS

Siège social :
61 rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DÉFENSE Cedex

SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 8 320 000 €
RCS Nanterre B 784 824 153

IMA ASSURANCES S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société IMA ASSURANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMA ASSURANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des provisions pour sinistres

Risque identifié

Les provisions pour sinistres figurent au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant de 9 193 milliers d'euros. Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.

Ces provisions sont calculées selon les modalités décrites dans la note 1.1.8.1 de l'annexe aux comptes sociaux. Elles requièrent l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et du taux de frais de gestion retenu.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de la part de jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions pour sinistres, notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées et a comporté les travaux suivants :

- nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle de la gestion des dossiers de sinistres et testé la conception et l'efficacité des contrôles clés identifiés,
- nous avons apprécié la fiabilité et la cohérence avec la comptabilité des états produits pour estimer les provisions pour sinistres,
- nous avons apprécié la pertinence de la méthode de calcul utilisée pour l'estimation des provisions,
- nous avons apprécié le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul des provisions, en principal et pour les frais,
- nous avons analysé le dénouement des provisions de l'exercice précédent avec les charges réelles des sinistres (boni/mali),
- nous avons procédé à notre propre évaluation des provisions, sur la base d'une sélection de segments d'activité,
- enfin, nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société IMA ASSURANCES par l'Assemblée Générale du 26 juin 2007 pour le cabinet GROUPE Y Audit et du 29 juin 2006 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2017, le cabinet GROUPE Y Audit était dans la 11^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la 12^{ème} année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Rapport au Comité d'Audit

Nous remettons un rapport au Comité d'Audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

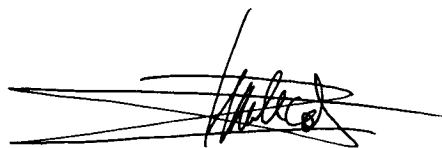
Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Niort et à Paris La Défense, le 1^{er} juin 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

GROUPE Y Audit

MAZARS



Christophe MALÉCOT



Pierre FROIDURE



Pierre de LATUDE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A. ACTIF**IMA ASSURANCES**

€	31-déc-17	31-déc-16
1 CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE OU COMPTE DE LIAISON AVEC LE SIEGE	0	0
2 ACTIFS INCORPORELS	51 985	1
3 PLACEMENTS :	36 941 132	36 389 213
3A Terrains et constructions	2 232 705	2 253 873
3B Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	9	9
3C Autres placements	34 708 418	34 135 331
3D Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
4 PLACEMENTS REPRESENTANT LES PROVISIONS TECHNIQUES AFFERENTES AUX CONTRATS EN UNITES DE COMPTE		
5 PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :	2 387 432	2 167 409
5A Provisions pour primes non acquises	1 769 635	1 347 440
5B Provisions d'assurance vie		
5C Provisions pour sinistres (VIE)		
5D Provisions pour sinistres (NON-VIE)	617 798	819 969
5E Provisions pour participation et ristournes (VIE)		
5F Provisions pour participation et ristournes (NON-VIE)	0	0
5G Provisions d'égalisation	0	0
5H Autres provisions techniques (VIE)	0	0
5I Autres provisions techniques (NON-VIE)	0	0
5J Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0
6 CREANCES :	22 043 599	17 780 165
6A Créances nées d'opérations d'assurance directe		
6AA Primes acquises non émises	848 811	703 077
6AB Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 176 409	4 102 454
6B Créances nées d'opérations de réassurance	56 675	370 284
6C Autres créances		
6CA Personnel	0	0
6CB Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	38 349	0
6CC Débiteurs divers	17 923 354	12 604 350
6D Capital appelé non versé		
7 AUTRES ACTIFS :	423 024	397 632
7A Actifs corporels d'exploitation	3 800	3 800
7B Comptes courants et caisse	419 224	393 832
7C Actions propres	0	0
8 COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF :	425 612	473 473
8A Intérêts et loyers acquis et non échus	99 432	108 863
8B Frais d'acquisition reportés	260 552	319 944
8C Autres comptes de régularisation	65 628	44 666
9 DIFFERENCE DE CONVERSION	4 370	4 209
TOTAL DE L'ACTIF	62 277 153	57 212 103

B. PASSIF

IMA ASSURANCES

€	31-déc-17	31-déc-16
1 CAPITAUX PROPRES	30 326 187	28 977 721
1A Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	7 000 000	7 000 000
1B Primes liées au capital social	0	0
1C Réserves de réévaluation	0	0
1D Autres réserves	34 711	34 711
1E Report à nouveau	20 043 010	15 415 915
1F Résultat de l'exercice	3 248 466	6 527 094
2 PASSIFS SUBORDONNES	0	0
3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	19 755 349	16 811 252
3A Provisions pour primes non acquises	4 294 406	4 690 717
3B Provisions d'assurance vie	0	0
3C Provisions pour sinistres (VIE)		
3D Provisions pour sinistres (NON-VIE)	9 193 258	6 989 260
3E Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (VIE)		
3F Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (NON-VIE)	4 006 893	2 915 164
3G Provisions pour égalisation	0	0
3H Autres provisions techniques (VIE)		
3I Autres provisions techniques (NON-VIE)	2 260 791	2 216 111
4 PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE	0	0
5 PROVISIONS	123 665	102 336
6 DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES	617 797	819 969
7 AUTRES DETTES :	10 894 429	9 932 106
7A Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 188 277	4 295 925
7B Dettes nées d'opérations de réassurance	839 642	1 368 301
7C Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	0	0
7D Dettes envers les établissements de crédit	151 777	132 923
7E Autres dettes :		
7EA Titres de créances négociables émis par l'entreprise	0	0
7EB Autres emprunts dépôts et cautionnements reçus	0	0
7EC Personnel	0	0
7ED Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	226 185	236 068
7EE Créanciers divers	6 488 548	3 898 890
8 COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF :	552 541	546 962
9 DIFFERENCE DE CONVERSION	7 184	21 758
TOTAL DU PASSIF	62 277 153	57 212 103

IMA ASSURANCES

€	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31/12/17	Opérations nettes 31/12/16
1 PRIMES ACQUISES	61 921 814	-5 020 695	56 901 119	48 981 141
1a Primes	61 525 503	-5 442 890	56 082 614	48 466 247
1b Variation des primes non acquises	396 311	422 194	818 505	514 894
2 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES	23 756		23 756	43 887
3 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	688 168		688 168	1 515 754
4 CHARGES DE SINISTRES	-50 008 623	3 352 884	-46 655 739	-36 028 622
4a Prestations et frais payés	-47 804 625	3 555 056	-44 249 569	-35 372 707
4b Charges des provisions pour sinistres (variations)	-2 203 999	-202 172	-2 406 170	-655 915
5 CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	175 678	0	175 678	322 119
6 PARTICIPATION AUX RESULTATS	-1 091 729	0	-1 091 729	-1 262 919
7 FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	-3 670 064	1 305 426	-2 364 637	-3 969 271
7a Frais d'acquisition	-2 642 191		-2 642 191	-3 591 309
7b Frais d'administration	-1 027 873		-1 027 873	-1 407 724
7c Commissions reçues des réassureurs	0	1 305 426	1 305 426	1 029 762
8 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-2 427 850		-2 427 850	-615 303
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	5 611 150	-362 384	5 248 766	8 986 786
◆ COMPTE NON TECHNIQUE				
1 RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE			5 248 766	8 986 786
3 PRODUITS DES PLACEMENTS			462 655	573 737
3a Revenus des placements			232 260	286 979
3b Autres produits de placements			22 691	29 681
3c Produits provenant de la réalisation des placements et d'écarts de change			207 705	257 076
5 CHARGES DES PLACEMENTS			-397 419	-443 005
5a Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers			-233 131	-257 133
5b Autres charges des placements			-28 716	-30 367
5c Pertes provenant de la réalisation des placements et d'écarts de change			-135 573	-155 505
6 PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES			-23 756	-43 887
7 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES			30 716	30 457
8 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES			0	0
9 RESULTAT EXCEPTIONNEL			-20 637	-19 865
9a Produits exceptionnels			-299	208 333
9b Charges exceptionnelles			-20 338	-228 198
10 PARTICIPATION DES SALAIRES			0	0
11 IMPOTS SUR LES BENEFICES			-2 051 859	-2 557 128
12 RESULTAT DE L'EXERCICE			3 248 466	6 527 094

Annexe aux comptes IMA Assurances

Faits caractéristiques de l'exercice

Les primes acquises brutes d'un montant de 61 922 K€ sont en augmentation de 15 % par rapport à 2016.

En 2017, les coûts de sinistres globaux d'IMA Assurances sont en hausse de 27%, en relation avec l'évolution de l'activité : 124 652 dossiers, soit 17 197 dossiers de plus qu'en 2016 (+16.0%), avec une hausse du coût de l'heure d'aide-ménagère (+3.0%).

Le coût de la sous-traitance a augmenté de 3 733K€ soit + 25 % par rapport à 2016.

La variation des primes acquises est due pour une partie significative à l'arrivée de nouveaux clients, ainsi qu'à une augmentation des portefeuilles.

Le résultat net d'établit à 3 248K€.

1- Principes comptables et modes d'évaluation retenus

Les présents comptes ont été établis conformément aux dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce et aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, pour les entreprises d'assurance :

- les règlements de l'ANC n°2015.11 du 26 novembre 2015 et n°2016.12 du 12 décembre 2016, relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurance,
- les dispositions du Code des assurances.

Les principes et méthodes d'évaluation retenus sont ceux définis par les dispositions comptables législatives et réglementaires figurant dans le Code des assurances, ainsi que dans les règlements de l'ANC n° 2015-11 et 2016-12 relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurance et différents règlements du CRC et de l'ANC portant sur des dispositions spécifiques ; et lorsque lesdits code et règlements ne le prévoient pas, par application du plan comptable général.

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable pour l'exercice 2017.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles spécifiques au cadre des entreprises d'assurance et générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La date de clôture des comptes d'IMA Assurances est le 31 décembre. Les exercices N et N-1 sont d'une durée identique de 12 mois.

Les comptes sont présentés en euros.

BILAN ACTIF

1.1. Actif immobilisé

1.1.1. Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépôt et cautionnements versés.

1.1.2. Immobilisations incorporelles

IMA Assurances a reçu, par un transfert de portefeuille agréé par le Comité des Entreprises d'Assurance en date du 22 septembre 2005, l'ensemble des contrats d'IMA SA avec effet au 1^{er} janvier 2006.

Cet apport a été réalisé à la valeur nette comptable et valorisé à 1 euro.

1.1.3. Placements : modes d'évaluation

1.1.3.1. Placements immobiliers

Un placement immobilier a été réalisé à Paris en mai 2012. Cet immeuble d'exploitation, acquis pour 2 602 K€, figure à l'actif pour 2 233 K€ au 31 décembre 2017. Sa valeur à dire d'expert, au 31 décembre 2017, était de 2 424 K€.

1.1.3.2. Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec un lien de participation

Au 31 décembre 2017, IMA Assurances détient une action WAFA IMA Assistance.

Le rôle de holding du Groupe IMA est tenu par IMA SA.

1.1.3.3. Autres placements

a) Valeurs mobilières amortissables (à taux fixe), article R343-9 :

Les valeurs mobilières amortissables (obligations, titres de créances négociables,...) sont inscrites pour leur prix d'achat (hors intérêts courus).

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres.

Cet amortissement figure en compte de régularisation actif ou passif et est intégré dans le résultat financier.

Une provision est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal, notamment).

Au 31 décembre 2017, IMA Assurances détient des certificats de dépôt qui sont éligibles au régime de l'article R343-9 mais ne font pas l'objet d'un traitement particulier.

En 2010, IMA Assurances a souscrit un mandat de gestion avec OFI pour la gestion d'un portefeuille obligataire. La collaboration s'est poursuivie en 2017.

b) Horizon de détention des instruments financiers détenus en portefeuille :

Les instruments financiers détenus en portefeuille sont valorisés conformément à la politique de valorisation du Groupe OFI, pour ce qui est des OPCVM (« pricing policy »).

Le mandat de gestion signé avec notre SGP OFI précise que l'horizon d'investissement pour un tel type de gestion est de 1 an minimum.

c) Evaluation des titres et autres placements financiers affectés ou non à la représentation des engagements techniques, article R 343-10 : ces titres sont inscrits au bilan à leur coût d'achat.

Il s'agit essentiellement de SICAV obligataires et monétaires.

IMA Assurances détient des titres de cette nature au 31 décembre 2017.

L'évaluation des titres est effectuée conformément à l'article R 343-11 :

- titres cotés : sur la base du dernier cours coté au jour de l'inventaire
- titres non cotés : valeur d'utilité pour l'entreprise

Lorsque leur valeur actuelle à la date de clôture est inférieure à la valeur d'actif brut, une provision pour dépréciation est constituée conformément aux dispositions de l'article R343-10 du Code des assurances.

Le règlement n°2015-11 de l'Autorité des Normes Comptables précise dans ses articles 123-6 à 123-19 les règles de comptabilisation des valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances. Lorsque l'entreprise a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables relevant de l'article R.343-10 du code des assurances jusqu'à leur maturité, les valeurs recouvrables s'analysent au regard du seul risque de crédit. La société ne dispose pas de placement concerné par ce règlement.

- d) Provision globale pour risque d'exigibilité : la PRE est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R343-10 se trouvent en situation de moins-value latente globale (VNC > valeur globale).

La valeur globale se détermine de la manière suivante :

- pour les valeurs mobilières cotées et les titres cotés, la valeur retenue est le cours moyen des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou à défaut, le dernier cours coté avant cette date.
- pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placements, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date.
- pour les autres actifs, leur valeur est évaluée selon les règles prévues à l'article R343-11.

Compte tenu de la nature des titres en portefeuille, il n'y a pas lieu de constituer une telle provision au 31 décembre 2017.

- e) Provision pour dépréciation durable

La provision pour dépréciation durable (PDD) est constituée si la valeur de marché d'un actif est inférieure à sa valeur au bilan, et si cette situation de moins-value latente est considérée comme durable.

La PDD doit être calculée à l'unité pour chaque titre du portefeuille détenu par IMA Assurances.

En pratique, la règle est de constituer une PDD si un actif baisse de plus de 20 % (30 % en période de forte volatilité des marchés, identifiée comme telle par l'Autorité des Marchés Financiers) pendant au moins 6 mois.

Lorsque les titres concernés voient leur valeur augmenter à nouveau, il est possible de procéder à une reprise de PDD.

Au 31 décembre 2017, il n'y a pas à constater de provision pour dépréciation durable.

1.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des tiers (assurés, bénéficiaires, etc...).

Au 31 décembre 2017, une provision pour dépréciation des clients a été constituée au regard des risques de non recouvrement.

1.1.5. Comptes de régularisation actifs

1.1.5.1. Frais d'acquisitions reportés

Conformément aux dispositions comptables prévues par l'article 151-1 du Règlement ANC 2015-11, la société a inscrit à l'actif du bilan la partie non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charges de l'exercice.

Soit l'information disponible pour certains contrats permet le calcul du montant reporté contrat par contrat, dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Soit, pour les autres contrats les frais d'acquisitions non directement affectables contrats par contrat sont reportés selon le prorata des items (a) et (b) définis ci-dessous :

(a) partie de la provision pour primes non acquises correspondant aux contrats non affectés

(b) partie des primes émises correspondant aux contrats non affectés

Les contrats d'IMA Assurances n'étant pas dans le périmètre de l'article L.113-15-2 du code des assurances, la probabilité des résiliations visées à cet article n'est pas prise en compte pour déterminer la période d'imputation des frais d'acquisition.

1.1.5.2. Autres comptes de régularisation

Les charges payées au cours de l'exercice mais non imputables à ce dernier sont portées en charges constatées d'avance.

1.1.6. Différences de conversion

Les opérations en devise sont converties en euros d'après le cours de change du jour de l'inventaire. Les écarts résultant de cette conversion sont portés au bilan dans des comptes de « différence de conversion » actif et passif.

BILAN PASSIF

1.1.7. Capitaux propres

Le capital d'IMA Assurances est composé de 700 000 actions entièrement libérées d'une valeur de 10 euros, soit 7 000 000 euros.

1.1.8. Provisions

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les charges échues de l'exercice ou à garantir un risque certain dont l'entreprise a connaissance à la clôture de l'exercice.

Les provisions techniques sont élaborées en conformité avec les règles du Code des assurances.

Elles sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

1.1.8.1. Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.

Ces provisions sont calculées selon des méthodes statistiques et récapitulées par exercice de survenance. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé.

Les provisions pour sinistres comprennent notamment les provisions pour « sinistres inconnus » ou « tardifs », y compris déclarés tardivement (après la date d'inventaire).

Elles sont augmentées d'une provision pour frais de gestion de sinistres : ce taux de chargement est déterminé annuellement en fonction du taux moyen de règlement des dossiers réellement observé sur les trois dernières années. Les modalités de calcul de la provision pour frais de gestion de sinistres ont été ajustées au cours de l'exercice 2017 et portent le taux de chargement à 20,32 % en 2017 contre 17,11 % en 2016.

1.1.8.2. Provisions pour primes non acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime.

Elle est calculée en fonction des paramètres des contrats, contrat par contrat, au prorata temporis.

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir, pour chacun des contrats payables d'avance, la charge de sinistres et de frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de terme du contrat pour la part de ce coût non couverte par la provision pour primes non acquises.

Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chacun des contrats concernés sur les exercices N et N-1.

Sur les contrats pluriannuels pour lesquels les prévisions de coûts de sinistres dépassent, sur la période comprise entre la date de l'inventaire et la date d'échéance du contrat, la part des primes se rapportant à cette période post clôture, le différentiel a été provisionné en « provision pour risque en cours ».

1.1.8.3. Provisions pour risques croissants

Le niveau provision pour risque croissant dont le solde au 31.12.15 était de 560 K€ sur la base de notre business plan actualisé, suite à la mise en place en 2013 d'un contrat lié à la dépendance, a été recalculé au 31.12.17 au vu de l'évolution de l'activité dépendance en 2017.

Cette provision a donc été intégralement reprise et dotée à nouveau pour le même montant.

Cette provision reste évaluée sur la base d'une projection d'un résultat technique sur un horizon de 5 ans et correspond par conséquent, au déséquilibre des primes sur les sinistres et frais des contrats concernés.

Compte tenu de ces modalités de calcul, cette provision a fait l'objet d'une réintégration et d'une déduction pour le même montant dans le résultat fiscal 2017 de la société.

1.1.9. Les opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en euros au cours du jour de la date de la facture ou du règlement lors de leur enregistrement. Les écarts de change (gains ou pertes) sont comptabilisés aux comptes de produits et charges des placements.

Les créances et dettes en devises sont converties à la clôture de l'exercice sur la base du cours du 31 décembre. Les écarts de change alors dégagés sont comptabilisés en comptes d'écarts de conversion actif et passif uniquement pour les devises hors zone euro.

1.2. Postes du compte de résultat

1.2.1 Primes émises

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes nettes d'annulations, de réductions et de ristournes. Les primes acquises sont obtenues en corrigeant les primes émises des régularisations de primes et de la variation des provisions de primes. Ainsi, les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits pour leur fraction courue sur l'exercice.

Les principales corrections apportées aux primes émises sont évaluées de la manière suivante :

- la provision pour primes non acquises représente la quote-part de primes émises et non acquises à la clôture de l'exercice relative à des contrats en vigueur,
- la provision pour risques en cours est dotée lorsque le montant estimé des risques attachés aux primes reportées est supérieur à la provision pour primes non acquises nettes de coûts d'acquisition différés.

Les primes encaissées avant la date d'effet de la garantie sont portées dans les créances et dettes nées d'opération d'assurance directe au compte « primes restant à émettre ».

1.2.2 Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques correspondent à des régularisations.

1.3. Règles retenues pour l'imputation des charges par destination

La comptabilisation des charges par destination est réalisée selon les dispositions du Plan Comptable particulier à l'assurance et à la capitalisation.

Pour l'ensemble des charges, une comptabilisation est effectuée dans un premier temps dans des comptes par nature auxquels sont affectées des sections analytiques (services).

Ces comptes par nature sont soldés et répartis dans les comptes par destination mensuellement.

L'affectation dans les différentes destinations est effectuée en fonction du couple charge par nature/section analytique.

Les spécificités inhérentes à l'activité Assistance ont été intégrées. Les charges des plateaux d'assistance sont, par exemple, comptabilisées sur la ligne prestations et frais payés.

En particulier :

- *Compte « frais d'acquisition »*

Il est essentiellement alimenté par les sections du Commerce et de la Direction Générale ainsi que par les coûts directement affectables aux contrats. Il comprend essentiellement le montant des vacations des sections du Commerce et de la Direction Générale facturés annuellement par IMA GIE ainsi que les coûts directement affectables aux contrats.

- *Compte « frais d'administration »*

Ce compte regroupe les coûts imputés sur les services liés au suivi des contrats : émissions, encaissements de primes, à la gestion de la trésorerie, aux opérations comptables en général et aux analyses de gestion.

1.4. Hors bilan

L'entreprise a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur.

Leur nature et leur montant sont précisés dans le tableau « détail des engagements reçus et donnés ».

Les éléments présentés ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

2 - Informations complémentaires sur le bilan

2.1. Actif immobilisé

● Analyse des variations de certains postes d'actif immobilisé

Nature	Valeur brute à la date d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à la date de clôture
Immobilisations incorporelles	-	90	-	90
Terrains et constructions	2 352	-	-	2 352
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	34 135	26 013	25 440	34 708
Dépôts déposés chez les cédantes				
Total hors immobilisations incorporelles	36 487	26 093	25 440	37 150

● Actif avec clause de réserve de propriété

Il n'y avait aucune acquisition d'immobilisations non réglées au 31 décembre 2017.

● Décomposition de la variation des amortissements et dépréciations liés à ces actifs

Nature	Amortissements ou dépréciations cumulées à la date d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements ou dépréciations cumulées au 31/12/17
Immobilisations incorporelles	-	-38	-	-38
Terrains et constructions	-98	-21	-	-119
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total hors immobilisations incorporelles	-98	-59	-	-157

● **Postes d'actif immobilisé net**

Nature	Valeur brute fin d'exercice	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	90	-38	-	52
Terrains et constructions	2 352	-119	-	2 233
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées				
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	34 708	-	-	34 708
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total hors immobilisations incorporelles	37 150	-157	-	36 993

2.2. État récapitulatif de l'ensemble des placements inscrits au bilan social

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
I- PLACEMENTS (détail des postes 3 et 4 de l'actif)			
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	2 352	2 233	2 424
dont OCDE	2 352	2 233	2 424
dont hors OCDE	-	-	-
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	-	-	-
dont OCDE	-	-	-
dont hors OCDE	-	-	-
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	9 600	9 600	9 653
dont OCDE	9 600	9 600	9 653
dont hors OCDE	-	-	-
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	-	-	-
dont OCDE	-	-	-
dont hors OCDE	-	-	-
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	25 108	25 108	25 269
dont OCDE	25 108	25 108	25 269
dont hors OCDE	-	-	-
6. Prêts hypothécaires	-	-	-
dont OCDE	-	-	-
dont hors OCDE	-	-	-
7. Autres prêts et effets assimilés	-	-	-
dont OCDE	-	-	-
dont hors OCDE	-	-	-
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-	-
dont OCDE	-	-	-
dont hors OCDE	-	-	-
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	-	-	-
dont OCDE	-	-	-
dont hors OCDE	-	-	-
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-
11. Autres instruments financiers à terme	-	-	-
TOTAL (ligne 1 à 10)	37 060	36 941	37 346

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
REPORT DU TOTAL (ligne 1 à 10)	37 060	36 941	37 346
1) dont :			
Placements évalués selon l'article R.343-9 du code des assurances et instruments financiers à terme rattachés	25 108	25 108	25 269
Placements évalués selon l'article R.343-10 du code des assurances et instruments financiers à terme rattachés	11 952	11 833	12 077
Placements évalués selon l'article R.343-13 du code des assurances et instruments financiers à terme rattachés	-	-	-
Placements évalués selon l'article R.343-11 du code des assurances	-	-	-
2) dont :			
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	N/A	N/A	N/A
Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placements gérés	-	-	-
Valeurs déposées chez les cédants	-	-	-
Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France	-	-	-
Autres affectations ou sans affectation	N/A	N/A	N/A
3) dont :			
Valeurs déposées chez les cédants	-	-	-
Autres valeurs	37 060	36 941	37 346
II- ACTIFS AFFECTABLES A LA REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES (AUTRES QUE LES PLACEMENTS, LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET LA PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES)	N/A	N/A	N/A
dont intérêts courus non échus	N/A	N/A	N/A
dont banques et caisses	N/A	N/A	N/A
dont chèques à encaisser	N/A	N/A	N/A
III- VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE (à raison d'une ligne par institution de prévoyance)	-	-	-

Informations complémentaires (valeur nette)

Montant des acomptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste « Terrains et constructions »

-

Montant des terrains et constructions en faisant apparaître, en distinguant les droits réels et les parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées :

o immobilisations utilisées pour l'exercice des activités propres de l'établissement

2 233

o autres immobilisations

-

Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence sur prix de remboursement des titres évalués conformément aux articles R. 343-9 et R.343-10 du code des assurances

66

2.3. Détail des placements

Codes ISIN	Nombre et nature des placements	Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur actualisée	Plus-value latente 31.12.17
IMMOBILIER			2 352	2 233	2 424	191
BUREAUX RUE DE GRENELLE PARIS			2 352	2 233	2 424	191
SICAV & FCP			9 600	9 600	9 653	53
FR0000003964	22	SG MONETAIRE PLUS	522	522	525	3
FR0000003964	21	SG MONETAIRE PLUS	499	499	501	2
FR0000003964	1	SG MONETAIRE PLUS	24	24	24	
FR0011046085	1010	BNP PARIBAS DEPOSIT FCP	1 025	1 025	1 033	8
FR0011046085	250	BNP PARIBAS DEPOSIT FCP	254	254	256	2
FR0011046085	1538	BNP PARIBAS DEPOSIT FCP	1 565	1 565	1 574	9
FR0010830844	12	AMUNDI 12 M - I	1 279	1 279	1 288	9
FR0000293698	140	BTP TRESORERIE	1 491	1 491	1 518	26
FR0010057083	129,061	ECUREUIL EXPANSION R	2 436	2 436	2 429	-6
FR0011381227	0,9708	OFI RS MONETAIRE IC	98	98	98	-
FR0011381227	4,0422	OFI RS MONETAIRE IC	408	408	408	-
OBLIGATIONS			12 239	12 239	12 400	161
FR0011109180		CREDIT LYONNAIS	207	207	267	60
FR0011273341		CREDIT COOPERATIF 3,45% 160720	330	330	299	-32
FR0011391580		HSBC FRANCE 1,875% 160120 EMTN	302	302	312	10
FR0011437367		DANONE 1,25% 060618 EMTN	404	404	403	-1
FR0011502830		PLASTIC OMNIUM 2,875% 290520	303	303	319	16
FR0011513340		DANONE 1,375% 100619 EMTN	495	495	511	16
FR0011693001		APRR 2,25% 160120 EMTN	306	306	314	8
FR0011842939		ESSILOR INT 1,75% 090421 EMTN	298	298	315	17
FR0012370872		IMERYS 2% 101224 EMTN	206	206	213	7
FR0012467520		CM ARKEA 1% 260123 EMTN	595	595	615	20
FR0012674661		KLEPIERRE 1% 17042023	616	616	615	-1
FR0012942647		ICADE 1,875% 140922	733	733	745	11
FR0013143344		IMERYS 0,875% 310322 EMTN	502	502	509	7
FR0013182847		AIR LIQUIDE 1,25% 130628 EMTN	1 059	1 059	1 022	-38
FR0013201134		COFIROUTE 0,75% 090928 EMTN	394	394	381	-12
XS0826531120		NESTLE FIN 1,75% 120922	530	530	537	8
XS1017828911		BASF 1,375% 220119	399	399	405	6
XS1057486471		VOLKSWAGEN FIN EU3M + 60 BP 150419	278	278	302	23
XS1057486471		VOLKSWAGEN FIN EU3M + 60 BP 150419	94	94	101	6
XS1057486471		VOLKSWAGEN FIN EU3M + 60 BP 150419	190	190	201	11
XS1167644407		VOLKSWAGEN FIN 0,875% 160123	290	290	305	14
XS1218319702		UNIBAIL - RODAMCO 1% 140325	400	400	406	6
XS1218319702		UNIBAIL - RODAMCO 1% 140325	306	306	305	-1
FR0123026108		BMTN FLEXI 6 MOIS COUPONS TRIM	1 000	1 000	1 000	
FR0122961032		BMTN PROG.SEMESTRIEL	1 000	1 000	1 000	
FR0013213097		EMTN DIGITAUX PROG.GENERALI 5 ANS	1 000	1 000	1 000	
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES			12 869	12 869	12 869	-
01520E1776200026		CAT TRESO PLUS reconductible	2 200	2 200	2 200	-
94316303136		CAT TRESO LIBRE reconductible	750	750	750	-
0		CSL CAISSE D'EPARGNE	1 700	1 700	1 700	-
9795769918		CAT 18 MOIS	2 000	2 000	2 000	-
6024690107		CAT FIDELIS 5 ANS	2 000	2 000	2 000	-
16024692072		CAT FIDELIS 5 ANS	2 000	2 000	2 000	-
16024809328		CAT ENTREPRISES AVEC PREAVIS 5	1 194	1 194	1 194	-
20062704		CATIP 3 ANS PROG. ANNUEL	525	525	525	-
20153905		CAT ENTREPRISE AVEC PREAVIS 5ANS	500	500	500	-
ACTIONS			-	-	-	-
ACTION Wafa IMA ASSISTANCE (8,91€)			-	-	-	-
TOTAL DES AUTRES PLACEMENTS			37 060	36 941	37 346	405

2.4. Centralisation de trésorerie

La centralisation de la trésorerie est une procédure qui consiste à faire remonter sur une même société, les encaissements et les décaissements affectant les comptes bancaires d'entités formant un groupe d'entreprises afin d'optimiser la gestion de la trésorerie.

Dans le Groupe IMA, c'est dans la société IMA SA que le compte centralisateur (ou compte pivot) est ouvert.

La position des soldes bancaires du 31/12/2017 apportés à la centralisation de la trésorerie s'établit ainsi :

	Solde bancaire débiteur apporté à la centralisation de la trésorerie
Société Générale	14 656
TOTAL	14 656

La centralisation de trésorerie repose sur des mouvements effectifs de fonds entre le compte centralisateur et les comptes participants et génère par conséquent une relation de prêt/emprunt intragroupe nécessitant la mise en place d'une rémunération calculée sur le principe suivant : les avances portent intérêt au taux Eonia -0,20 sur les positions créditrices (prêts) et Eonia +0,20 sur les positions débitrices (emprunts) avec un taux plancher de zéro.

Ces rémunérations ressortent comme suit pour l'exercice :

	Charges financières	Produits financiers
Exercice 2017	-	-

2.5. État des échéances des créances et des dettes

2.5.1. Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Primes acquises non émises & primes émises d'avance	849	849	-	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 176	3 176	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	57	57	-	-
Personnel	-	-	-	-
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	38	38	-	-
Débiteurs divers(*)	18 123	18 123	-	-
Capital appelé non versé			-	-
Total brut	22 243	22 243	-	-
Provisions sur créances	-199	-199	-	-
Créances nettes	22 044	22 044	-	-

(*) dont compte cash pooling IMA SA 14 656 K€

Au 31 décembre 2017, une provision pour dépréciation des clients a été constituée au regard des risques de non recouvrement.

2.5.2 Autres créances

● Débiteurs actifs nets de provisions

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Entreprises liées(*)	15 161	9 613
Autres comptes de régularisation	2 762	2 991
Total	17 923	12 604

(*) dont compte cash pooling IMA SA 14 656 K€

● Etat, Sécurité Sociale et collectivités publiques

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
CVAE à récupérer	38	-
Total	38	-

2.5.3 Comptes de régularisation actifs

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Intérêts courus sur placements	99	108
Frais d'acquisition reportés(*)	261	320
Différence sur prix de remboursement des obligations à percevoir	66	45
Autres comptes de régularisation	-	-
Total	426	473

2.5.4 Etat des échéances des dettes

Dettes	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 188	3 188	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance (*)	840	840	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Dont obligations convertibles	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	152	152	-	-
Titres de créances négociables émis par l'entreprise	-	-	-	-
Autres emprunts dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-
Etat, Organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	226	226	-	-
Créanciers divers	6 489	6 489	-	-
Total	10 894	10 894	-	-

(*) dont Wafa IMA Assistance 840 K€

2.5.5 Autres dettes

● Etat, organismes Sécurité Sociale et collectivités publiques

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Charges à payer	65	95
Taxes collectées (dont TVA et TCA)	161	141
Total	226	236

● Créanciers divers

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Entreprises liées	4 311	1 029
Dette d'intégration fiscale	-	714
Fournisseurs	1 067	1 136
Avoirs à établir	5	8
Autres charges à payer	1 069	1 012
Autres créiteurs	36	-
Total	6 489	3 899

2.6. Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Les entreprises liées sont celles incluses dans le périmètre de consolidation de la société mère IMA SA.

2.7. Passifs subordonnés

Aucun passif subordonné n'a été contracté ni n'est en cours sur l'exercice.

2.8. Composition de l'actionnariat

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 700 000 actions simples.

Chacune de ces actions a une valeur nominale 10 euros.

Chaque action confère un et un seul droit de vote à son détenteur.

Aucune obligation convertible n'a été émise par IMA Assurances.

2.9. Mouvements des fonds propres et réserves

Nature	01.01.17	Affectation du résultat N-1	Dividendes versés	Résultat N	31.12.17
Capital	7 000				7 000
Report à nouveau	15 416	6 527	-1 900		20 043
Autres réserves	35				35
Résultat de l'exercice	6 527	-6 527		3 248	3 248
Total	28 978	0	-1 900	3 248	30 326

2.10. Réévaluation au cours de l'exercice

Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice.

2.11. Provisions techniques

N° de rubrique du passif	Nature	31.12.17	31.12.16
3A	Provisions pour primes non acquises	4 294	4 691
	Provisions de sinistres à payer sur la réassurance acceptée (hors chargement)	15	17
	Chargement (*)	3	3
	Provisions de sinistres à payer sur la réassurance acceptée (chargées)	18	20
	Provisions de sinistres à payer hors antérieurs (hors chargement)	7 375	5 831
	Chargement (*)	1 499	998
	Provisions de sinistres à payer (hors antérieurs) chargées	8 874	6 829
	Provisions de sinistres à payer sur antérieurs (hors chargement)	297	162
	Chargement (*)	60	28
	Provisions de sinistres à payer sur antérieurs (chargées)	357	190
	Prévisions de recours à encaisser (hors chargement)	-69	-60
	Chargement (*)	14	10
	Prévisions de recours à encaisser (chargées)	-55	-50
	S/T Chargement (*)	1 576	1 039
3D	Sous total provisions pour sinistres (non vie)	9 193	6 989
3F	Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	4 007	2 915
3I	Provisions pour risques en cours et provision pour risques croissants (**)	2 261	2 216
	TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES	19 755	16 811
	Dont part des cessionnaires dans les provisions techniques	2 387	2 167

(*) le taux de chargement est de 20,32 % au 31 décembre 2017. Il était de 17,11 % au 31/12/2016.

(**) Dont provisions constituées sur les activités domicile et dépendance. Elles sont fiscalement neutralisées.

o Domicile

- Provision pour Risques En Cours

La provision dotée au 31 décembre 2016 pour 1 050 K€ sur la base de notre business plan actualisé a été recalculée au 31 décembre 2017 au vu de l'évolution de l'activité domicile.

Cette provision a ainsi été intégralement reprise et dotée à nouveau pour 900 K€.

Cette provision a donc un solde de 900 K€ au 31 décembre 2017.

- Provisions pour Réserves de Stabilité

Pour l'un des contrats d'assistance à domicile, la provision pour réserve de stabilité avait été constituée au 31 décembre 2016 à hauteur de 500 K€.

Début 2017, elle a été négativement corrigée des parcs 2016 définitifs connus au cours de 2017 pour 266K€ via les 'Autres Produits Techniques'.

Puis elle a été complétée en 2017 au prorata des primes émises pour 165 K€.

Son solde est donc de 399 K€ au 31 décembre 2017.

Pour un autre des contrats d'assistance à domicile, une provision pour réserve de stabilité - similaire à celle ci-dessus - a été constituée en 2017 au prorata des primes émises à hauteur de 322 K€.

o Dépendance

- Provision pour Risques Croissants

La provision dont le solde au 31.12.15 était de 560 K€ sur la base de notre business plan actualisé, suite à la mise en place en 2013 d'un contrat lié à la dépendance, a été recalculé au 31.12.17 au vu de l'évolution de l'activité dépendance en 2017.

Cette provision a donc été intégralement reprise et dotée à nouveau pour le même montant.

Son solde est donc de 560 K€ au 31 décembre 2017.

● **Recours à encaisser**

Les montants des recours à recevoir sont déduits des provisions pour sinistres à payer pour la présentation du tableau ci-après.

2.12. Evolution au cours des trois derniers exercices des paiements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à payer

Années d'inventaire	Exercices de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2015					
Règlements nets	31 824	36 245	32 836		
Provisions nettes	11	337	6 028		
Total sinistres	31 836	36 582	38 865		
Primes acquises	45 502	47 100	48 095		
Rapport S/P	69,97%	77,67%	80,81%		
Inventaire 2016					
Règlements nets	32 005	36 334	36 934	31 728	
Provisions nettes	0	45	128	6 817	
Total sinistres	32 005	36 379	37 062	38 545	
Primes acquises	45 502	47 013	47 868	54 337	
Rapport S/P	70,34%	77,38%	77,43%	70,94%	
Inventaire 2017					
Règlements nets	30 715	35 247	34 295	36 784	39 011
Provisions nettes	0	0	38	307	8 848
Total sinistres	30 715	35 247	34 333	37 091	47 859
Primes acquises	45 502	47 013	47 870	54 533	61 723
Rapport S/P	67,50%	74,97%	71,72%	68,02%	77,54%

2.13. Etat des règlements et provisions pour sinistres à payer nettes de recours

Ensemble des contrats d'assurance	Cumul des exercices	Année d'ouverture des dossiers				
		2016	2015	2014	2013	Antérieurs
Provisions 01.01.2017 (a) (hors chargement)	5 438	5 297	103	38	-	-
Paiements 2017	5 274	5 056	104	97	17	-
Provisions 31.12.2017 (hors chargement)	283	251	32	-	-	-
Coût total comptabilisé au 31.12.2017 (b)	5 557	5307	136	97	17	-
Excédent sur provision (a-b)	-	-	-	-	-	-
Insuffisance sur prov. (b-a)	119	10	33	59	17	-

Les provisions pour sinistres à payer s'entendent nettes de prévisions de recours à encaisser et hors chargement pour frais de gestion.

3- Informations sur le compte de résultat

3.1. Ventilation de l'ensemble des produits et charges des opérations techniques par catégorie ministérielle

	Affaires directes	Acceptation	Total général
1. Primes acquises	61 696	226	61 922
1a Primes émises brutes	61 299	226	61 526
1b Variation des primes non acquises	396	-	396
2. Charges des prestations	50 864	59	50 923
2a Prestations et frais payés	47 735	67	47 803
2b Charges des provisions pour sinistres et autres	3 128	-8	3 120
A. Solde de souscription (1-2)	10 832	167	10 999
5. Frais d'acquisition	2 639	4	2 643
6. Autres charges de gestion nettes	2 763	5	2 768
B. Charges d'acquisition et de gestion nettes (5+6)	5 402	9	5 411
7. Produits de placements alloués	23	0	23
8. Participation aux résultats			
C. Solde financier (7-8)	23	0	23
9. Part des réassureurs dans les primes acquises	5 443	-	5 443
10. Part des réassureurs dans les prestations payées	3 555	-	3 555
11. Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	220	-	220
12. Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-
13. Commissions reçues des assureurs	1 305	-	1 305
D. Solde de réassurance (10+11+12+13-9)	-362	-	-362
Résultat technique (A-B+C+D)	5 091	158	5 249
Hors compte			
14 Provisions pour primes non acquises (clôture)	4 294	0	4 294
15 Provisions pour primes non acquises (ouverture)	4 691	0	4 691
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	9 176	18	9 193
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	6 969	20	6 989
18 Autres provisions techniques (clôture)	6 201	67	6 268
19 Autres provisions techniques (ouverture)	5 059	73	5 131

3.2. Ventilation des produits et des charges de placement

● Ventilation des produits et des charges de placement de l'exercice

Nature des revenus	Entreprises liées	Autres revenus	Total
Revenus des participations ⁽¹⁾	-	-	-
Revenus des placements immobiliers	131	-	131
Revenus des autres placements	-	264	264
Autres revenus financiers (commissions, honoraires,...)	-	68	68
TOTAL	131	332	463
Frais financiers (commission, honoraires, intérêts et agios,...)	-	-233	-233
Pertes provenant de la réalisation des placements et d'écarts de change	-	-135	-135
Autres charges de placement	-	-29	-29
Dotation à la réserve de capitalisation	-	-	-
Dotation provision pour dépréciation de comptes courants	-	-	-
Dotation provision pour dépréciation des titres de dépréciation	-	-	-
Total des autres charges de placements (moins values, dotations aux amortissements et provisions, charges internes,...)	-	-397	-397

(1) au sens de l'article 20 du décret du 29 novembre 1983

3.3. Détail de certains postes du compte de résultat

3.3.1. Ventilation des charges de personnel

IMA Assurances n'a aucun salarié

3.3.2. Ventilation des primes brutes

● Affaires directes

	31.12.17	31.12.16
France	55 073	48 938
CE	6 228	6 303
Hors CE	-	-
Ristournes / Primes	-2	-1 516
Total	61 299	53 725

● Acceptations

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
France	226	213
CE	-	-
Hors CE	-	-
Total	226	213
Total des primes	61 525	53 938

3.3.3. Entrées et sorties de portefeuille

Au cours de l'exercice 2016, la société n'a pas procédé à une acquisition ou une cession de portefeuille au sens du code des assurances.

Le jeu de la concurrence commerciale nous a permis de gagner ou perdre des contrats.

3.3.4. Charges de sinistres

	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.17	Opérations nettes 31.12.16
Prestations et frais payés	28 946	-3 555	25 390	20 246
Frais de fonctionnement Assistance (IMA GIE et SERENA)	17 389	-	17 389	13 876
Coûts des dossiers sous traités aux filiales internationales du Groupe IMA	1 470	-	1 470	1 250
S/T Frais de fonctionnement assistance	18 859	-	18 859	15 126
S/T Prestations et frais payés	47 805	-3 555	44 250	35 373
Charges des provisions pour sinistres (variations)	2 204	202	2 406	656
Charges de sinistres	50 009	-3 353	46 656	36 029

3.3.5. Autres charges techniques

	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.17	Opérations nettes 31.12.16
Autres frais de fonctionnement	2 428	-	2 428	615
Autres charges techniques	2 428	-	2 428	615

3.3.6. Produits et charges non techniques

	31.12.17	31.12.16
Produits		
Chèques anciens non débités	17	23
Autres produits de gestion courante	14	7
Total	31	30
Charges	-	-

3.3.7. Résultat technique

	31.12.17	31.12.16
Résultat technique brut	5 611	9 515
Cessions et rétrocessions	-362	-528
Résultat technique net	5 249	8 987

3.3.8. Actifs avec clause de réserve de propriété

Aucune acquisition d'immobilisation non réglée au 31 décembre 2017.

3.4. Proportion dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par des dérogations aux principes généraux d'évaluation

Aucune dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale n'a été pratiquée au cours de l'exercice.

3.5. Impôt sur les sociétés

● Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Opérations ordinaires	5 321	2 059	3 262
Opérations exceptionnelles	-21	-7	-14
Total	5 300	2 052	3 248

● Situation fiscale différée ou latente

	Déductions - réintégrations fiscales			Impôt
	Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice	
1. Décalage certains ou éventuels				
- Provisions non déductibles temporairement	-1 533	2 562	1 029	343
- Charges non déductibles temporairement	54	11	65	22
- Plus values latentes imposées	3	-22	-19	-6
- Moins values latentes déduites	-	-	-	-
- Ecart de conversion passif	22	-15	7	2
- Ecart de conversion actif	4	-	4	1
- Plus values en instance d'imposition	-	-	-	-
- Moins values en instance d'imposition	-	-	-	-
Total	- 1450	2 536	1 086	362
2. Eléments à imputer				
- Amortissements différés	-	-	-	-
- Moins values à long terme	-	-	-	-
3. Eléments de taxation éventuelle	-	-	-	-

● *Intégration fiscale*

La convention d'intégration fiscale avec IMA SA est applicable depuis le 1^{er} janvier 2007.

IMA Assurances n'est plus imposée séparément.

Dans ce cadre, les filiales intégrées versent à IMA SA, société intégrante, le montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration fiscale.

En cas de déficit fiscal, une subvention correspondant au montant négatif de l'impôt est reversée par IMA SA à la filiale intégrée.

Le Groupe fiscal IMA est régi selon les principes de neutralité définis par l'administration fiscale.

● *Les éléments de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont les suivants :*

Impôt comptabilisé	2 052
Impôt à payer	<u>2 052</u>
Différence	-
 Impôt comptabilisé (avec intégration fiscale)	 2 052
Impôt sans intégration fiscale	<u>2 052</u>
Différence	-
 Déficits reportables	 Néant
 Impôts sur les bénéfices 2017	 -
Impôt sur les sociétés (taux = 33,33 %)	2 052

3.6. Ventilation des produits et charges exceptionnels

● *Produits exceptionnels*

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Profits sur exercices antérieurs	-	-
Autres produits exceptionnels	-	208
Total	-	208

● *Charges exceptionnelles*

LIBELLES	31.12.17	31.12.16
Pertes sur exercices antérieurs	-	-
Pertes sur avances de fonds	-	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	-21	-21
Autres charges exceptionnelles	1	-207
Total	-20	-228

Les dotations aux amortissements dérogatoires sont liées au traitement de l'immobilier parisien acquis en 2012.

3.7. Charges par nature

	Montant net 31.12.17	Montant net 31.12.16
1- Consommation de l'exercice en provenance de tiers	23 666	20 780
Fournitures administratives et énergie	-	-
Redevances de crédit-bail	-	-
Locations immobilières	15	17
Locations mobilières	161	151
Entretiens et réparations	13	1
Primes assurance	28	26
Charges diverses (documentation, formation,...)	12	10
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-
Commissions d'assurance (1)	1 235	1 264
Cadeaux à la clientèle	2	2
Mécénat	157	-
Publicité	-102	69
Cotisations	23	48
Transport	1	1
Déplacement, missions, réceptions	-	-
Frais postaux et télécom	76	120
Services bancaires	53	52
Sous-total	1 674	1 760
Sous-traitance	12	21
Rabais, remises, ristournes obtenus des prestataires d'assistance	-	-
Cotisation GIE et commissions filiales	18 622	15 031
Honoraires des commissaires aux comptes	53	52
Honoraires autres	3 306	3 916
2- Impôts, taxes et versements assimilés	166	212
Taxes liées à l'immobilier	10	10
ORGANIC et TVA non déductible	64	29
Taxes propres à l'activité assurance	-8	8
Autres impôts et taxes France (IFA, CVAE)	100	165
3- Charges de personnel	-	-
Rémunérations du personnel	-	-
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-	-
Autres charges sociales	-	-
Autres charges de personnel	-	-
4- Dotations aux amortissements et provisions	-232	-718
Dotations aux amortissements	58	41
Dotations aux provisions	-290	-759
Reprises sur amortissements et provisions	-	-
5- Autres charges	1 529	864
Redevances	1 415	773
Autres frais et charges de gestion courante	114	91
6- Frais financiers	0	0
Total des frais de fonctionnement	25 129	21 139
<i>(1) dont commissions d'apport</i>	<i>1 232</i>	<i>1 262</i>
<i>Dont commissions d'en cours</i>	<i>3</i>	<i>2</i>
<i>Dont commissions sur acceptations</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Charges par destination		
Charges des sinistres	18 859	15 127
Frais d'acquisition	2 583	3 732
Frais d'administration	1 028	1 408
Autres charges techniques	2 428	615
Charges des placements	231	257
Total des frais de fonctionnement	25 129	21 139

4- Autres informations

4.1. Consolidation

IMA Assurances est consolidée selon la méthode de l'intégration globale, IMA SA détenant au moins directement ou indirectement 99,99 % de son capital.

4.2. Personnel et dirigeants

Montant global des rémunérations allouées aux personnes titulaires d'un mandat social : la société, sans personnel, ne verse pas de rémunération.

4.3. Informations diverses

IMA SA qui détient 699 999 des 700 000 actions qui composent le capital d'IMA Assurances, soit 99,9999 %, a les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale	Inter Mutuelles Assurances S. A.
Forme	SA à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social	118 avenue de Paris – 79000 NIORT
Capital social	31 407 216 euros
Identifiant	RCS NIORT N°320 281 025

5. Evénements marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre.